

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA SEMAINE AGRICOLE



ORGANE DE LA CAMPAGNE

Cultivateurs, Correspondez avec nous !

Ecrire pour le laboureur c'est faire l'aumône aux pauvres

VOL. IV.

MONTREAL, LUNDI, 15 MAI 1871.

No. 2

SOMMAIRE du No. 2— 15 Mai, 1871.

PARTIE OFFICIELLE. —Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.....	13
Agronomie.	
LA RICHESSE DU CULTIVATEUR OU—Les secrets de Jean-Nicolas Benoit. Histoire de Benoit. Son mariage. Son retour en France. Le cousin. [A continuer.].....	13
Notes de la Semaine.	
DU CHAULAGE DES TERRES	16
GRAINE DE TREFLE	17
MOYEN D'EMPECHER LES CORNEILLES DE MANGER LE BLE-D'INE	18
L'EXPOSITION PROVINCIALE DE 1871	18
EXPOSITION PORCINE A CHICAGO	18
LOI DE PECHE	18
POUR AUGMENTER LE PRODUIT DE NOS VACHES	18
CULTIVATEURS ! TENEZ VOS COMPTES	18
TRES-BIEN	18
RECTIFICATION	18
Qualité des œufs —F. G.....	19
Engrais spéciaux pour les patates	19
Chemin de la campagne	19
Le bétail canadien	19
Retour au pays	19
Ce qu'on pense en Angleterre du fromage canadien	19
Un veau à deux têtes	19
Produits de la laiterie aux Etats-Unis	20
Importation de bête à cornes pur Ayrshire	20
Territoire du Saguenay	20
Aspect de la moisson aux Etats-Unis	20
Temps convenable pour écrémer le lait	20
Un Œuf immense	20
ulture de l'orge —F. G.....	20
Soins à donner aux jeunes moutons —F. G.....	21
Nourriture bouillie vs. Nourriture crue pour les animaux F. G.....	21
CORRESPONDANCE. —Club Agricole de St. Antoine.....	21
Préparation de la terre pour le tabac	22
Des truies qui doivent cochonner	22
Moyen de connaître l'âge des individus de la race bovine	22
Hygiène.	
Le lait du mois de mai —Un Méd. cin.....	23
Apiculture.	
Les abeilles	24
Arboriculture.	
Soins à donner aux jeunes arbres —F. G.....	24
Emondage des arbres —F. G.....	24
Temps convenable pour transplanter les arbres fruitiers —F. G.....	24
Economie Domestique.	
Pour remettre le velours à neuf —Aurèle.....	25
Art vétérinaire,	
Médecine des chevaux —F. G.....	25
Histoire Naturelle.	
ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DU CHEVAL —De la reproduction.....	25
LES MARCHÉS DE LA PROVINCE	28

PARTIE OFFICIELLE.

Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.

Montréal, Mai 1871.

MINISTÈRE D'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'à dater du 1er Mai courant, *La Semaine Agricole* est devenue l'organe officiel du Conseil d'Agriculture de cette Province et qu'en conséquence toutes les Sociétés d'Agriculture, conformément à la Section 38 de la loi d'Agriculture, sont tenues de faire leurs annonces dans la dite *Semaine*, suivant un tarif à être fixé par le Conseil d'Agriculture.

Section 38. "Le Conseil pourra publier un journal d'agriculture pour communiquer avec les Sociétés d'Agriculture, ou accepter à telles conditions qui devront être approuvées par le lieutenant-gouverneur en Conseil, tel journal ou tels journaux déjà existant pour être son organe ou ses organes officiels et les Sociétés d'Agriculture seront tenues d'annoncer un mois d'avance le temps et le lieu de leurs expositions dans le journal ou les journaux officiels du dit Conseil."

D'après les arrangements faits avec le Conseil d'Agriculture, la *Semaine Agricole* ne paraîtra que tous les quinze jours.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
GEORGES LECLERE,
Secrétaire, C. A. P. Q.

N. B.—L'Editeur Propriétaire de la *Semaine Agricole*, d'après les arrangements faits avec le Conseil d'Agriculture, consent à insérer les annonces ordinaires d'Expositions de Comté, pendant un mois pour la somme de CINQ DOLLARS.

La richesse du Cultivateur.

OU

Les secrets de Jean-Nicolas Benoit.

Il existe dans le village de R....., dans l'ancienne province de Lorraine, un homme qui, par sa longue expérience dans la culture des terres, et par des idées que quelques personnes trouveront peut-être singulières, mais qu'il a puisées dans une pratique constamment heureuse, me paraît mériter d'occuper un moment l'attention des cultivateurs qui cherchent à tirer le meilleur parti possible de leurs terres.

Histoire de Benoit.

Jean-Nicolas Benoit, né de parents très-pauvres, dans ce même village, ayant perdu son père et sa mère, partit, en 1776, à l'âge de vingt ans, avec un seigneur flamand, qui l'emmena comme domestique. Son maître s'aperçut bientôt que ce jeune homme avait un goût très-vif pour la culture de la terre, et il le plaça chez un de ses fermiers, dans les environs de Bruxelles. Benoit fut d'abord très-surpris de trouver dans ce pays un genre entièrement différent de celui qu'il avait vu pratiquer chez lui ; cependant il sentit bientôt combien l'occasion était favorable pour s'instruire dans un art qu'il aimait avec passion, et il se livra avec ardeur à observer et à étudier tous les procédés qui sont en usage dans ce pays, le mieux cultivé de l'Europe.

Son mariage.

Au bout de quatre ans, le désir qu'il avait de s'instruire dans les méthodes de culture de divers pays, le détermina à parcourir plusieurs cantons de l'Allemagne. Il s'arrêta, deux ans après, dans le Palatinat du Rhin, et il y resta quatre ans. Il avait le projet de visiter aussi l'Angleterre, parcequ'il avait entendu dire que plusieurs parties de ce royaume sont cultivées avec une grande perfection ; mais, ayant fait connaissan-

ce d'une fille qui était en service chez le même maître que lui, il se déterminait à l'épouser. Cette fille venait d'hériter d'un de ses oncles, qui lui avait laissé une maison et quelques terres, dans un village du pays de Hanovre. Ils partirent ensemble pour aller cultiver leur petit bien.

Benoit, devenu propriétaire à l'âge de trente ans, avait profité de tous les exemples qu'il avait eus sous les yeux dans les pays qu'il avait parcourus : comme il était d'ailleurs actif, adroit et intelligent, il ne se trompa pas sur celles de ces pratiques qui pouvaient être appliquées avec avantage à ses terres. Après avoir étudié leur nature pendant quelques mois, après avoir observé la manière dont on les cultivait, les prix des diverses denrées dans le pays, il se détermina sur le plan qu'il avait à suivre.

Une petite maison, quatorze arpents de terre, et quatre arpents de prairies, composaient toute la fortune de sa femme.

Les terres étaient bonnes ; mais le genre de culture du pays était détestable, et par conséquent les habitants très-pauvres, et le prix des terres bien peu élevé. Benoit avait peine à concevoir qu'on pût tirer si peu de produit des terres de cette qualité, et il se promettait bien de suivre un autre chemin. Cependant, pour adopter un meilleur genre de culture, il lui fallait des bestiaux ; et les six ou sept cents francs qu'il avait amassés, ainsi que sa femme, par leur économie, suffisaient à peine pour se mettre bien médiocrement en ménage, acheter quelques semences, quelques ustensiles de culture, etc. Il commença par prendre un parti assez extraordinaire ; il vendit deux arpents de ses meilleurs prés, que désirait depuis longtemps un des particuliers les plus aisés de l'endroit, et il en destina le prix à acheter quatre vaches. Dieu sait si tout le monde riait de cet arrangement : vendre des prairies pour acheter des vaches ! Mais Benoit savait bien comment on nourrit des vaches sans prairies, et il était bien sûr que les siennes ne mourraient pas de faim.

La première année, il ne mit en blé que deux arpents et demi de terre, qu'il jugea suffisants pour sa provision ; au printemps, il sema de la graine de trèfle sur son blé. Il ensemença, en diverses fois, cinq arpents de terre en avoine avec du trèfle ; il faucha son avoine en vert deux fois, pour nourrir ses vaches à l'écurie ; et son trèfle lui donna déjà à l'automne une coupe passable, tandis que, s'il avait laissé mûrir son avoine, les feuilles du trèfle auraient à peine couvert la terre.

Voulant essayer si la luzerne réussirait bien dans ses terres, il en sema aussi un arpent et demi avec de l'avoine qu'il coupa en vert ; la luzerne,

à l'automne, était déjà haute de près d'un pied.

Il planta cinq arpents de patates et un arpent de *grands choux cavaliers*, dont il avait apporté la graine avec lui, et qu'il donna à ses vaches dans les mois d'octobre et de novembre.

Il sema deux arpents et demi de terre en vesces, (lentilles) qu'il faucha et fit sécher lorsqu'elles furent en fleurs ; puis, comme c'était une terre très-légère, il la laboura aussitôt et y sema des navets, qui lui donnèrent une superbe récolte.

Comme la femme de Benoit était forte et aussi laborieuse que lui, presque tout cela fut cultivé à la bêche et biné de leurs propres mains. Ils furent cependant obligés de se faire aider par un petit nombre de journaliers dans le plus fort des ouvrages, et de faire labourer trois ou quatre arpents de terre, à la charrue, par un cultivateur leur voisin, qui aurait bien parié, en les voyant commencer ainsi, que, dans peu d'années, tout leur bien serait vendu, un champ après l'autre.

Au lieu d'envoyer ses vaches au pâturage, comme c'était l'usage dans le pays, Benoit les fit rester à l'étable ; et, au moyen de son avoine verte, dont tout le monde se moquait, de son trèfle, de sa luzerne et de ses choux ; au moyen de son foin de vesces, de ses patates, de ses navets, pendant l'hiver, il se trouva qu'il aurait presque pu se passer du foin des deux arpents de prairies qu'il avait conservés. Ses vaches, grassement nourries, lui donnaient deux fois autant de lait que les meilleures vaches du village, qui allaient en pâture. Sa femme allait tous les jours vendre son lait en ville, et, au bout de l'année, il se trouva qu'il en avait vendu pour 1.300 fr. Il avait dépensé à peu près 500 fr., tant pour quelques frais de culture que pour quelques objets de consommation nécessaires dans son ménage, et pour acheter un peu de paille dont il avait besoin cette année, à cause de la petite quantité de grain qu'il avait semée ; de sorte qu'il lui restait à peu près 800 francs.

Il aurait bien pu employer cet argent à acheter des terres, car il y en avait alors à vendre à très-bon marché, et qui lui auraient bien convenu, mais il s'en garda bien, parce qu'il s'était imposé la loi de ne jamais acheter de terres que lorsque celles qu'il avait seraient parfaitement amendées, et lorsqu'il aurait du fumier en abondance pour en amender de nouvelles ; il savait bien qu'un arpent de terre bien amendée en vaut deux, et que les terres sans fumier ne payent pas les frais de culture. Au reste, comme ses vaches restaient toujours à l'étable et qu'elles étaient fortement nourries, elles lui donnaient une énorme quantité de fumier, et, dès cette année, il avait déjà pu en couvrir presque la moitié de ses terres. Benoit ne voulut

pas non plus employer son argent à acheter d'autre bétail, parce qu'il n'était pas sûr de récolter de quoi en bien nourrir plus qu'il n'en avait ; d'ailleurs il élevait les quatre veaux qu'il avait eus, parmi lesquels il était bien fâché qu'il n'y eût qu'une génisse.

Comme il ne voulait cependant pas enterrer son argent, et que la vente de son lait lui en procurait tous les jours, il se détermina à l'employer d'une manière qui excita encore la risée de ses voisins. Son étable ne pouvait contenir que huit bêtes ; c'était plus qu'il n'en avait besoin pour le présent ; mais il avait ses plans, et cette année avait suffi pour lui prouver que son plan était bon : il fit doubler son étable, et en même temps il fit construire un réservoir assez vaste pour y recueillir l'urine de ses vaches, comme il l'avait vu pratiquer dans le Palatinat. Par ce moyen, sans diminuer la masse de ses fumiers, il fut en état d'amender, dès l'année suivante, quatre arpents de terre avec cet excellent engrais liquide.

Benoit suivit, la seconde année, à peu près le même système de culture ; mais comme il continuait à élever presque tous ses veaux, son bétail devint plus nombreux ; comme toutes ses terres étaient copieusement fumées, il employa ses économies à en acheter de nouvelles, dont il doublait toujours la valeur par la manière dont il les amendait.

Au bout de quatre ans, il avait déjà assez de terres pour penser à avoir lui-même une charrue ; car il lui en coûtait beaucoup, tous les ans, pour faire labourer ses terres par les cultivateurs ; et d'ailleurs les labours n'étaient jamais si bien faits, ni faits si à propos que s'il avait pu les faire lui-même. Dans ce pays, l'usage était de labourer avec des charrues à avant-train, auxquelles on attelait quatre chevaux. Benoit avait trop longtemps labouré lui-même en Flandre, pour ne pas savoir qu'avec une bonne charrue sans avant-train, attelée de deux chevaux ou de deux bœufs, il pourrait faire tout autant d'ouvrage et de meilleur ouvrage. La plupart des terres de son village étaient fortes, à la vérité ; mais il en avait labouré d'aussi rudes, sans y employer un plus fort attelage. La difficulté était de se procurer des charrues de cette espèce. Il savait que son ancien maître de Flandre avait toujours eu beaucoup de bontés pour lui ; il se hasarda à lui écrire pour le prier de lui envoyer une charrue, qu'il reçut en effet ; en lui envoyant le prix, il en demanda une seconde, que son ancien maître lui envoya encore, en le félicitant sur les heureux résultats qu'il avait obtenus de son industrie.

Benoit dressa deux jeunes bœufs qu'il avait élevés, et, avec cet attelage, il expédiait autant de besogne que les

meilleurs laboureurs des environs avec leurs quatre chevaux.

Cette fois, on le regardait faire et on ne se moqua pas de lui ; l'opinion avait déjà bien changé sur son compte : quelques-uns de ses voisins commençaient même à soupçonner qu'il pouvait bien en savoir plus qu'eux, et que ce qu'ils avaient vu faire par leurs pères n'était peut-être pas toujours ce qu'il y avait de mieux à faire. D'ailleurs Benoît était d'un si bon caractère, si complaisant pour ses voisins, d'une probité si bien reconnue, qu'il n'avait pas tardé à se faire aimer de tout le monde. On examinait tout ce qu'il faisait, et l'on était assez disposé à l'imiter sur quelques points. Cependant, pourrait-on croire que, pendant trois ans entiers, tous les habitants du village le virent labourer avec sa charrue, attelée de deux bêtes, avant qu'aucun d'eux se déterminât à se procurer une charrue semblable ? A la fin, un jeune homme de ses voisins en fit faire une, et s'en trouva bien ; au bout de quelques années, il n'y avait plus d'autres charrues à deux lieues à la ronde.

Les profits de Benoît s'accroissaient tous les ans, à mesure que ses terres et son bétail s'augmentaient ; il était d'une extrême économie, ainsi que sa femme, de sorte que, chaque année, il achetait de nouvelles terres. Depuis longtemps il n'achetait plus de paille, parce que ses terres étaient divisées en saisons régulières, dans lesquelles il cultivait du grain en quantité suffisante pour lui procurer toute celle dont il avait besoin. De la manière qu'il amendait ses champs, il est facile de concevoir qu'il récoltait plus de grain et de paille que tous ses voisins.

Au bout de vingt ans d'établissement, sa maison était considérablement augmentée ; il avait habituellement trente vaches et six bœufs de labour, sans compter les bœufs qu'il achetait chaque automne, pour les engraisser, et augmenter ainsi la masse de ses fumiers. Il avait alors trois cents cinquante arpents de terre qui étaient devenus la fleur des environs ; mais il ne trouvait plus maintenant à en acheter à si bon marché qu'au commencement ; leur prix avait plus que doublé, parce que chacun avait fini par l'imiter. Il jouissait ainsi de la satisfaction non seulement de s'être enrichi, mais d'avoir amené chez tous les habitants une aisance qui leur était inconnue jusqu'à là.

Il leur avait appris à bien cultiver et à plâtrer le trèfle ; à entretenir un grand nombre de bestiaux, en récoltant, pour les nourrir, beaucoup de plantes qui n'étaient pas connues ou qui n'étaient cultivées auparavant qu'en très-petite quantité, comme les patates, les carottes, les betteraves, les vesces ; il leur avait appris, de plus, à

économiser la moitié de leurs frais de cultures, en diminuant considérablement le nombre de leurs bêtes d'attelage. Il n'en faut pas tant pour changer totalement la face d'un canton, et faire succéder la richesse à la misère. Aussi, à plusieurs lieues à la ronde, Benoît était béni et respecté.

Son retour en France.

J'ai raconté jusqu'ici les prospérités de Benoît ; pourquoi faut-il que je parle maintenant de ses malheurs ? Il avait eu de sa femme un fils et une fille. La dernière, mariée à un homme qui la rendait heureuse, mourut à sa seconde couche, en laissant une petite fille, que Benoît prit chez lui pour l'élever, et qui devint l'objet de toute sa tendresse. Son fils fut forcé d'embrasser l'état militaire, et fut tué dans les guerres de la révolution. Benoît en fut d'autant plus inconsolable, que c'était en combattant contre la France qu'il avait perdu la vie. Sa petite fille, son unique espoir, mourut de la petite vérole à l'âge de dix-huit ans. Sa femme ne put résister à tant d'infortunes, et laissa le malheureux Benoît entièrement isolé sur la terre. Accablé de tous ces malheurs, le pays où il les avait éprouvés lui devint insupportable ; il se détermina à vendre tout ce qu'il avait et à revenir dans son pays natal, pour achever ses jours dans la société de quelques parents qu'il y avait laissés.

Il y a maintenant quatre ans que Benoît, revenu en France, s'est fixé à R....., où il est né : il a acheté une jolie petite maison et un vaste jardin. Trop âgé pour reprendre l'état de laboureur, il cultive cependant lui-même son jardin ; car, avec l'habitude qu'il a toujours eue du travail, il lui serait impossible de rester oisif.

J'habite dans le voisinage de ce brave homme, et jamais je n'éprouve plus de plaisir que lorsque je m'entretiens avec lui. Il a aujourd'hui soixante-quatre ans ; mais il jouit d'une santé parfaite qu'il doit à une vie constamment laborieuse ; à peine ses cheveux sont-ils gris, il conserve une vivacité qui ferait croire qu'il n'a que vingt ans. C'est un petit homme assez maigre, mais dont la physiologie est remarquable par le feu du génie qui étincelle dans ses yeux, et par un air de franchise qui prévient en sa faveur aussitôt qu'on le voit. Il a conservé toute la simplicité du costume et des mœurs des cultivateurs du pays qu'il a habité si longtemps ; mais, dans ses vêtements, dans son ameublement, dans toute son habitation, respire la propreté la plus soignée.

Il parle très-peu lorsqu'il se trouve avec des étrangers ; mais dans ses entretiens avec les hommes qu'il voit habituellement, il devient très communicatif. On voit surtout qu'il éprouve un vif plaisir à parler d'agri-

culture : alors il parle beaucoup et longtemps. Cependant on ne se lasse pas de l'entendre, parce qu'il sait beaucoup, qu'il ne parle que de ce qu'il sait bien, et que toutes ses paroles portent le caractère de ce bon sens naturel et de ce jugement exquis et sûr qui ont dirigé toutes les actions de sa vie. On sent, en l'écoutant, que c'est un de ces hommes qui, sans avoir reçu d'autre éducation que celle qu'ils se sont procurée eux-mêmes, s'élèvent, par la force de leur esprit et de leur jugement, à un degré de lumières et de connaissances bien rares dans toutes les positions de la vie. Dans quelque état que fût né Benoît, il aurait fait un des hommes les plus distingués de la profession qu'il aurait embrassée.

Il a habité pendant trente ans un pays où le culte catholique n'est pas exercé, et où il n'existe pas de pasteur ; cependant il n'a rien perdu de son attachement à la religion, et par sa piété franche et douce, il fait aujourd'hui le modèle du canton.

Quoiqu'il jouisse d'une grande aisance, puisqu'il a vendu des biens en Allemagne pour plus de 80,000 fr., il a conservé, pour toutes ses dépenses particulières, cette stricte économie et cet esprit d'ordre qui ont tant contribué à élever sa fortune. Quelques personnes trouveraient peut-être même qu'il pousse cette économie un peu trop loin. Cependant il donne beaucoup à ses parents, et même à quelques étrangers, mais c'est à condition qu'ils soient actifs, laborieux et probes ; les paresseux et les négligents ne sont pas bien venus près de lui : il dit souvent qu'il ne peut mieux faire que d'imiter la Providence, qui ne distribue ses dons qu'à ceux qui s'en rendent dignes par leur travail. Des malheurs survenus à un homme industrieux et rangé, sont un titre qui donne des droits certains à sa générosité. C'est ainsi qu'il a sauvé d'une ruine complète un père de famille de son voisinage, qui, par suite de pertes énormes qu'il avait éprouvées dans les invasions, étant à la veille d'être dépouillé de tout ce qu'il possédait par la poursuite du propriétaire de sa ferme. Benoît le connaissait à peine, mais il a un tact sûr pour juger les hommes ; il n'hésita pas à lui avancer une forte somme, et il n'a pas eu lieu de s'en repentir ; car la plus grande partie lui est déjà remboursée et l'état prospère qu'ont repris les affaires de l'homme qu'il a ainsi aidé, est un gage certain pour ce qui lui reste dû. Il s'est acquis un ami qui ne peut parler de lui sans verser des larmes d'attendrissement.

Le Cousin.

Allant un jour chez Benoît pour le consulter sur quelques améliorations d'agriculture que je désirais faire exécuter, je le trouvai avec un de ses cou-

sins qui habite une commune voisine, où il possède une maison commode, et où il cultive quarante arpents de terre à la saison, *sur le sien*. Ce cousin est un homme de quarante-deux ans, d'une constitution très-robuste, mais d'un caractère un peu lourd; il a, dans le pays, la réputation d'un travailleur infatigable, qui fait tout son ouvrage lui-même, et avec qui les journaliers n'ont pas dix écus à gagner dans une année. Sa charrue est toujours attelée de six excellents chevaux, parce qu'il en prend un soin particulier; il ne vend jamais ni foin ni paille; ses labours sont toujours exécutés régulièrement dans la saison exigée par la coutume, et jamais il ne dessaisonnerait un arpent de terre; il ménage sa terre comme ses chevaux, et croirait la ruiner s'il semait quelque chose dans les jachères; aussi passe-t-il pour un excellent cultivateur. Sa femme, d'ailleurs, est un modèle d'économie. Malgré cela, il a beaucoup de peine à fournir à la dépense de son train et de son ménage: il avait voulu faire prendre un autre état à son fils, parce qu'il trouve que celui de cultivateur n'est pas assez lucratif; mais il a reconnu qu'il lui en coûtait trop cher pour entretenir ce jeune homme hors de chez lui, et il a été forcé d'y renoncer, parce qu'il n'aurait pu subvenir à cette dépense sans vendre une partie de son bien. Je l'ai entendu plusieurs fois dire qu'il ne conçoit pas comment un fermier, qui est obligé de payer la moitié du revenu de la ferme, peut se tirer d'affaire; que, pour lui, quoiqu'il n'ait pas de moitié à payer, lorsqu'il survient une mauvaise récolte, ce qui n'arrive que trop souvent aux cultivateurs, il a toutes les peines du monde à gagner le bout de l'année.

Benoit estime beaucoup ce cousin, parce que c'est un homme vraiment très-laborieux, et de plus, un très-honnête homme; mais il lui fait souvent la guerre sur son scrupuleux respect pour la coutume et la routine: il lui disait dernièrement qu'il ressemble à un élégant de la ville qui ne se déterminerait pour rien au monde de porter un chapeau à bords larges, qui garantiraient ses épaules de la pluie et son visage du soleil, parce que c'est la coutume ou la mode de les porter à bords étroits.

Cependant le cousin vient souvent voir Benoit; il lui demande de lui communiquer les secrets au moyen desquels il a pu faire sa fortune en cultivant la terre. Benoit ne conserve de secrets pour personne, il lui donne des conseils fondés sur sa longue expérience; le cousin ne peut s'empêcher quelquefois de les approuver, et cependant il n'a pas eu encore le courage d'essayer aucune amélioration dans sa culture. Il y a deux ans, il eut bien envie de semer six arpents de racines, parce que Benoit lui avait

dit que c'est une excellente nourriture pour les animaux, et que, dans le pays qu'il a habité, on leur donne pendant tout l'hiver avec du foin et sans avoine, ce qui les tient gras et vigoureux; mais lorsqu'il en parla à sa femme, *qui tient la bourse*, elle lui déclara qu'il pourrait semer, biner et arracher ses carottes lui-même, mais qu'il n'aurait pas un sou pour payer des journaliers; et il n'en sema point.

Cette année-là, le fourrage fut très-rare, l'avoine donna peu et devint très-chère; le cousin ne put en vendre un grain, parce qu'il avait peu de foin à donner à ses chevaux. Il vit pendant tout l'hiver un cultivateur voisin de Benoit qui avait eu le bon esprit de semer des carottes d'après son conseil, entretenir ses chevaux sans avoine, et la vendre à un prix très-élevé; à la sortie de l'hiver, ses chevaux étaient gras et luisants comme des taupes: le cousin aurait bien maudit sa femme, s'il l'eût osé.

Lorsque j'arrivai chez Benoit, je trouvai ces deux hommes s'entretenant d'agriculture: je témoignai le désir de ne pas interrompre une conversation qui m'intéressait vivement. Je vais la rapporter ici avec le plus d'exactitude que je le pourrai; je désire qu'on la lise avec autant de plaisir que j'en ai éprouvé à l'entendre.

Le cousin.—Lorsque vous êtes arrivé dans le pays de votre femme, quel genre de culture y suivait-on?

Benoit.—On n'y cultivait que du grain, blé, avoine et surtout beaucoup d'orge, parce que l'on consommait dans le pays une énorme quantité de bière. La terre était en jachère régulièrement tous les trois ans; on semait bien quelque peu de trèfle, mais on ne savait pas le cultiver: on le semait toujours dans l'orge ou dans l'avoine, après du blé, ce qui est la plus mauvaise place où l'on puisse le mettre. De cette manière, il faut que la terre soit bien bonne et les circonstances bien favorables, pour que le trèfle réussisse: il ne donne presque toujours que des récoltes incomplètes, et il est bien rare que l'on ait un beau blé après un trèfle ainsi placé, parce que la terre reste infestée de mauvaises herbes; d'ailleurs, on ne savait pas l'amender avec du plâtre; on ne savait non plus le sécher; on le fanait comme le foin des prairies, et il arrivait que lorsque le temps était mauvais, on le perdait entièrement, ou on le reptrait à moitié pourri; tandis que, s'il faisait sec, toutes les feuilles restaient sur le terrain, et l'on ne reptrait que les tiges, qui ressemblaient à des brins de balai. Il résultait de là qu'on y faisait peu de cas du foin de trèfle, tandis que, lorsqu'il est bien fait, les bestiaux le préfèrent au meilleur foin des prairies. Le bétail y était peu nombreux et très-mal entretenu; le pâturage pendant l'été et la paille pendant l'hiver

formaient à peu près sa seule nourriture: aussi, pour peu que la saison fût sèche, les vaches étaient dans un état déplorable.

Au bout de quelques années, voulant engager un de mes voisins à cultiver du trèfle, je lui fis voir que, lorsque son blé lui coûtait 6 francs les trois minots, le mien, que je semais toujours sur le trèfle, ne me coûtait pas 3 francs.

Le cousin.—Comment pouviez-vous donc savoir ce que vous coûtait votre blé? Quant à moi, je serais bien embarrassé si on me demandait ce que me coûte le quintal de blé ou d'avoine que je récolte.

(A continuer.)

La Semaine Agricole.

MONTREAL, 15 MAI 1871

Du chaulage des terres.

Le chaulage des terres se pratique dans la grande Bretagne avec une grande prodigalité: en France, en Allemagne, en Belgique, &c., cette pratique est aussi établie, et cependant elle est bien peu suivie dans notre pays. Lorsque l'on considère le bas prix auquel on peut produire la chaux, lorsque l'on considère les excellents et permanents effets de son application sur le sol, on a lieu de grandement s'étonner que la pratique de chauler la terre ne soit pas plus généralement répandue parmi nous.

Les propriétés auxquelles la chaux tient sa principale puissance sont de deux natures. La chaux est un alcali, ou plutôt une terre alcaline, qui, en se combinant avec beaucoup d'acides végétales, agit comme fondant, et forme avec ces acides un composé qui est soluble dans l'eau, lequel est ainsi saisi avec plus d'avidité par les racines des plantes. Elle a ainsi un effet des plus bienfaisants sur les terres qui contiennent une forte proportion d'humus (elle forme alors une sorte de sel pulminote de chaux). L'humus, comme nous l'avons déjà dit dans la *Semaine*, est le résidu de la décomposition des végétaux et des animaux que les cultures et les engrais ont déposés dans le sol. La chaux étant plus poreuse que la glaise a un effet mécanique sur les terrains glaiseux, les rend plus friables et plus aisés à travailler, et a également de la

valeur comme engrais en facilitant la décomposition des sels végétaux contenus dans le sol ; c'est ce qu'on appelle corriger les acidités du sol. La chaux formant une proportion considérable des constituants du blé et des betteraves, il s'en suit que, si l'on veut avoir une bonne récolte de blé et de betteraves, il est de nécessité absolue que les terrains où on les fait croître contiennent de la chaux en quantité suffisante.

La chaux agit bien plus promptement et avec plus de force, lorsqu'on s'en sert à l'état caustique, sous forme de chaux vive, et appliquée sous cette forme sur le sol, surtout lorsqu'il abonde en débris végétaux, il agit de suite, et réduit en nourriture soluble pour les plantes, les mauvaises herbes à demi décomposées, ainsi que les racines. De là la valeur de la chaux vive appliquée sur les friches et les trèfles une huitaine de jours avant d'y semer du blé.

Mais il faut beaucoup de précaution pour se servir de la chaux en cet état, car il peut en résulter de mauvais inconvénients, pour la personne même qui s'en sert sous cette forme ; en sorte que la manière la plus ordinaire de l'appliquer, c'est lorsqu'elle est éteinte.

Le temps le plus convenable pour appliquer la chaux est, ou de bonne heure le printemps, sur la terre qui vient d'être labourée pour être ensemencée et avant de la herser, ou en automne, sur du friche qu'on vient de labourer, et sur lequel on doit planter des racines ou du blé d'inde. Pendant l'hiver, la chaux aura le temps de décomposer dans le sol les racines des herbes et mauvaises herbes, etc.

Il y a des terrains qui contiennent suffisamment de la chaux : on les appelle ordinairement terrains calcaires : il est donc inutile de chauler ceux-là. La chaux, disait-on en France, enrichit les pères et ruine les enfants ; c'est là effectivement ce qu'a prouvé l'expérience, lorsque dans les sols légers, chaulés abondamment ou sans l'intermédiaire des composts, on a fait des récoltes successives de grains, sans rendre au sol des engrais dans une proportion convenable, ou quand la magnésie mêlée à la chaux a porté dans le sol son influence mal-faisante ; mais lorsque la chaux a été

employée avec mesure, que sans surcharger le terrain des récoltes épuisantes, on les a alternés avec les fourrages, qu'on a donné au sol des engrais en proportion des produits obtenus, le cultivateur prudent voit alors continuer la fécondité nouvelle que la chaux lui a apportée, sans que son sol donne aucun signe d'épuisement. Nulle part on ne parle de sols glaiseux qui aient eu à se plaindre de la chaux, et la fécondité s'est soutenue dans les sols légers toutes les fois que la chaux y a été employée en composts et avec modération.

Ainsi donc, comme la chaux contient peu d'éléments actuels de fertilité, si elle en contient, mais qu'elle agit plutôt comme fondant ou digestif de ceux qui se trouvent déjà dans le sol, elle contribuera à épuiser plus rapidement le sol de ses sels fertilisants, en faisant rendre à la terre des récoltes plus abondantes, à moins que ces sels fertilisants soient rendus à la terre sous forme de fumiers. L'application de la chaux ne sera d'aucune utilité, sur des sols maigres, ou qui auront été épuisés de ces matières organiques. Pour la même raison, une fois qu'on a appliqué de la chaux, si on a le soin de fournir à la terre ces matières organiques sous forme de fumiers, &c., on fera bien, si on désire obtenir de sa terre le plus haut point de fertilité, on fera bien disons-nous, de chauler tous les trois ou quatre ans.

La quantité de chaux que l'on peut appliquer avec utilité à la terre dépend beaucoup de la qualité du sol. Plus le sol est riche et plus il est fort, plus on peut lui donner de chaux.

Il n'est pas rare en Angleterre d'appliquer trois cents minots par acre, tandis que la quantité ordinaire peut s'estimer à cent minots par acre. En France le plus communément, on l'applique tous les ans, en plus petites quantités, de cinq à dix minots par arpent. Ce dernier procédé est bien celui qui convient le mieux ici, où notre système de labourage est le même qu'en France, en quelque sorte trop mince, et comme la chaux, après quelque temps, s'enfonce naturellement dans le sol, il arriverait, si on appliquait avec beaucoup de prodigalité de la chaux à des intervalles de dix à quinze ans, qu'elle atteindrait le sol imperméable, et deviendrait

inactive avant qu'elle eût produit la moitié de ses effets.

L'emploi de la chaux se fait à la surface, et il est essentiel que, comme tous les amendements calcaires (plâtre, phosphate de chaux, &c.) elle soit employée en poudre et non en pâte sur le sol non mouillé. On doit absolument éviter, avant de la recouvrir, toute pluie qui la mouillerait, la réduirait en grumeaux ou en pâte, ce qui nuit à son effet, plus encore que le raisonnement ne peut l'expliquer.

Elle ne doit être placée que sur un sol dont la couche végétale et la surface s'égouttent naturellement et parfaitement, sans cette condition, les propriétés de la chaux restent comme enchainées, et ne se font apercevoir que lorsque par de nouveaux travaux, on a assaini et égoutté la couche végétale.

Le Conseil d'Agriculture et la Chambre des Arts et Manufactures ont siégé mardi et mercredi de la semaine dernière pour faire les préparatifs de l'exposition qui se fera à Québec au milieu de septembre prochain. Cette exposition sera ouverte pour les produits agricoles, horticoles, artistiques et industriels. Rien n'est négligé pour rendre aussi complet que possible sous, tous les rapports ce grands concours, et il est à espérer que tous ceux qui peuvent exposer, se feront un devoir de le faire.

Un comité local, composé de MM. H. G. Joly, de Blois et Gray, de Québec, a été choisi pour faire les préparatifs d'installation, etc. Le lieu choisi à Québec est à quelques pas de la porte St. Louis, en dehors.

Graine de trèfle.

Nous devons attirer l'attention de ceux qui ne se sont pas encore procuré, et semé leur graine de trèfle, sur le fait que la graine de trèfle vieille de deux ans ne vaut à peu près rien, et qu'elle est très cher au quart du prix de la fraîche. L'âge détériore beaucoup cette graine, on doit donc faire son possible pour se procurer la plus fraîche. Nous ferons observer en même temps que la graine de trèfle ne doit être que très légèrement recouverte, pas plus que d'un quart à un demi pouce. Il faut donc, après l'avoir semée ne se servir que d'une herse très légère.

Moyen d'empêcher les corneilles de manger le blé-d'inde.

Nous avons lu dans le "Country Gentleman," un moyen par lequel on peut empêcher les corneilles de déterrer et manger le blé-d'inde lorsqu'il vient d'être semé. Nous l'avons essayé, et comme il nous a parfaitement réussi, nous recommandons avec confiance à nos lecteurs, de l'adopter; le voici: Mettez dans une cuve une certaine quantité de blé d'inde, versez dessus assez d'eau chaude pour le couvrir, laissez-le tremper pendant quelques minutes jusqu'à ce que le grain soit chaud, videz l'eau, versez un peu de goudron sur le grain, (ce goudron doit avoir été éclairci par la chaleur) brassez-le parfaitement avec un bois, afin que chaque grain reçoive une petite couche de goudron. Finalement, soupoudrez-le avec du plâtre ou de la terre fine et brassez afin d'empêcher le grain de se prendre en masse.

L'Exposition Provinciale de 1871.

La Corporation de Québec ayant souscrit le montant demandé par le Conseil Agricole pour faire face aux dépenses qu'entraîne une grande Exposition Provinciale, la prochaine aura donc lieu en septembre prochain, dans la Capitale locale de la Province de Québec.

Nous engageons les habitants de nos campagnes à penser maintenant et sérieusement à ce que leur ferme pourrait leur fournir d'animaux, de denrées, etc., qui seraient dignes de figurer dans une exposition provinciale.

On n'a certainement pas trop de 4 mois pour se préparer.

Les prix seront probablement les mêmes et nous nous empresserons d'en donner une liste aussitôt qu'elle aura été préparée par le Secrétaire du Conseil, ce qui ne peut tarder.

Exposition Porcine à Chicago.

Les Journaux agricoles des Etats de l'Ouest nous apprennent qu'une grande Exposition Porcine devra s'ouvrir le 19 Septembre prochain à Chicago, sous les auspices de l'Association des éleveurs de Porcs dans l'Illinois.

Comme on peut le voir par la liste suivante, les prix accordés sont très élevés, ce qui montre l'intérêt que l'on porte à la classe porcine.

Pour les meilleurs cochons de race.
Pas moins de 10, 1er prix \$750
" " 2d. prix \$500
" " 3me. prix \$250

Les meilleurs 10 cochons de race au-dessous de six mois \$200
Meilleur Verrat et 3 truies de tout âge, 1er prix \$200.

Meilleur Verrat et 3 truies de tout âge, 2nd. prix, \$100.

La compétition est ouverte non seulement à l'Etat de l'Illinois mais à tous les Etats environnants.

Loi de pêche.

On devra se rappeler qu'il est défendu, du premier au 24 de Mai, de faire la pêche du doré, perche, brochet et Maskinongé, conformément à un ordre en Conseil.

Pour augmenter le produit de nos vaches.

Un de nos cultivateurs croit, qu'en observant les règles suivantes, on augmenterait de cinq par cent, et même de dix, le rendement de nos vaches.

1o Ne point faire courir les vaches, lorsqu'on les conduit, ou qu'on les ramène du pacage;

2o Les traire à des intervalles réguliers; à cinq heures et demie le matin, et six heures le soir;

3o Toujours traire les vaches avec douceur, et plus particulièrement au moment de les traire;

4o Faire couler le lait le plus rapidement possible, ayant bien soin de tout enlever;

5o Ne point tenir de conversation, ni avoir l'esprit ailleurs pendant qu'on les traite.

Cultivateurs! tenez vos comptes.

Un cultivateur qui a commencé très pauvre à cultiver sa terre, et qui est très riche aujourd'hui, dit que:

Les cultivateurs qui ne tiennent pas leurs comptes, sont toujours en dette, du moins presque toute l'année, et ont des comptes énormes dans les magasins. Ils doutent de l'honnêteté des marchands, grondent leur famille, et l'accusent d'extravagances. S'ils ne marquent pas leurs recettes et leurs dépenses, ils ignorent les profits et les pertes de l'exploitation de leur ferme. Les dettes se multiplient pres-

qu'insensiblement, car il faut moins de temps et de talents pour dépenser l'argent que pour le gagner. La tenue de leurs comptes leur indiquerait quand dépenser et quand arrêter leurs dépenses. La négligence sur un point conduit à la négligence sur d'autres points, et comme conséquence, ces cultivateurs travaillent sans système et sont négligents dans tout. On en a la preuve dans leurs clôtures, leurs bâtisses, sur leur terre, leurs animaux, et sur eux-mêmes. Il est facile de reconnaître les cultivateurs qui ne tiennent pas leurs comptes.

Nous apprenons avec plaisir que la Société d'Agriculture de la Banlieue des Trois-Rivières, a souscrit la jolie somme de \$200 pour venir en aide aux blessés français. C'est là un acte de générosité qui sera vivement applaudi.

Un des bâtiments arrivé dans notre port samedi, avait à son bord plusieurs bêtes à cornes Ayrshire pour Mr. Dawes de Lachine.

Très-bien.

Un acadien de Shemogue, M. Thadée Brin a vendu, il y a quelque temps, à M. J. Casey, boucher de cette ville, trois magnifiques cochons gras, pesant respectivement 520, 550 et 700 livres, qu'il avait élevés et engraisés lui-même. M. Brin est un des meilleurs éleveurs du comté; très-peu peuvent se vanter d'avoir élevé d'aussi belles pièces.

On voit que les acadiens du Nouveau Brunswick ne veulent pas rester en arrière dans l'amélioration des races, et se montrent bons éleveurs.

Nous lisons dans le *Pionier* de Sherbrooke:

"LA GAZETTE DES CAMPAGNES."—Nous regrettons d'apprendre qu'à cause d'embarras financiers, dus à la négligence de ses abonnés, l'Editeur de ce journal se voit forcé d'en interrompre la publication durant quelque temps. Espérons que la prospérité renaîtra dans son atelier et qu'il continuera bientôt son œuvre.

Rectification.

Nous étions mal renseignés lorsque nous annoncions dans notre dernier numéro que l'Etalon "Goliath" appartenait à M. Narcisse Poissant, de La Prairie; il est la propriété de M. J. R. Morrier, de Napierreville.

Pour la *Semaine Agricole*.

Qualité des œufs.

La qualité des œufs dépend de a coup de la qualité de la nourriture. I en est de ce produit, comme du lait de nos vaches ; si les vaches mangent des feuilles de choux, le lait en aura l'odeur et le goût, de même pour les poules ; si elles mangent du sarrasin, l'œuf en aura la couleur et deviendra impropre à la confection de certains aliments. Pour avoir de bons œufs, bien clairs, et de composition propre à satisfaire tous les goûts et tous les usages qu'on en peut faire, tenez vos poules sur un terrain d'herbes propres, placez devant eux une nourriture saine, propre, de bons grains, et abondante, sans l'être trop ; empêchez-les de courir et de gratter sur les tas de fumiers.

F. G.

Engrais spéciaux pour les patates

Le Dr. Vœlker, d'Angleterre, a fait, l'année dernière, plusieurs expériences sur l'application des engrais sur les patates. Voici les conclusions qu'il en a tirées, et qu'il nous fait connaître dans *Le Journal de la Société royale d'agriculture* :

1^o L'application de 400 livres de superphosphates minéraux, 200 livres de sels de potasse, et 200 livres de sulfate d'ammoniaque par acre, a produit le plus grand rendement ;

2^o Le fumier a produit à peu près le même résultat ;

3^o L'absence du sulfate d'ammoniaque, a eu pour effet de produire une grande diminution, et le nitrate de soude ne la remplacera pas ;

4^o La composition mentionnée en premier lieu est préférable et supérieure au guano du Pirou ;

5^o Le sel commun ne fait aucun bien aux patates, mais leur fait du mal ;

6^o Le mélange ci-dessus a rendu une récolte de 12 tonneaux par acre sur une terre légère, tandis que la même terre sans engrais n'a rapporté que la moitié.

Chemins à la Campagne.

Nous empruntons à l'un de nos confrères de la campagne l'article suivant, espérons que les habitans de nos campagnes s'empresseront de suivre les bonnes suggestions qui s'y trouvent ; l'habitant, malgré ses grandes occupations, peut toujours trouver un petit quart d'heure à consacrer avec ses aides à la confection d'un bon chemin. Avec de bonnes routes,

que de temps d'épargné dans les courses, sans compter les accidents qui arrivent naturellement dans les mauvais chemins ; si chacun voulait y mettre la main, nous verrions bientôt nos routes dans un état satisfaisant, et dans quelques années, toutes nos campagnes nouvelles et anciennes seraient sillonnées par de magnifiques chemins.

Au printemps, pendant au moins trois semaines, les chemins, dans nos campagnes, deviennent impassables et sont quelquefois dangereux. En automne, le temps des mauvais chemins est encore plus long, et il ne dure pas moins qu'un mois et demi.

Durant ces intervalles, les communications sont arrêtées. Le commerce est nul. Les rares voyageurs, qui ont des affaires pressantes à transiger, ne cessent de se récrier sur l'état des chemins. Et ils ont raison. Car tous ceux qui lisent ces lignes, ont éprouvé des contretemps, et quelquefois des avaries à cause de l'état des voies de communication en cette partie du pays.

Il nous semble pourtant qu'il y a un remède, et que l'on peut obvier assez facilement à ces inconvéniens. D'abord, sans parler du macadam qu'il serait si facile pourtant de se procurer dans les campagnes de ce district, et que chaque habitant pourrait préparer et répandre sur son chemin, — s'efforce-t-on d'atteindre les désirs de la loi ? Se conforme-t-on à ses préceptes ? La réponse est facile ; Non !

Les statuts ordonnent de faire les chemins de 36 pieds de largeur ; d'après ces statuts, il faut qu'il y ait, de chaque côté de ces chemins, des fossés convenables pour l'écoulement des eaux. Eh bien ! dans nos campagnes, un chemin sur dix a la largeur voulue ; généralement les routes et chemins de front n'ont que vingt à vingt-quatre pieds ; et le long de ces chemins étroits, quel égout voyons-nous ; la moitié n'est pas égouttée du tout ; de l'autre moitié, 1/8 est égoutté convenablement, sur le parcours du reste à peine voit-on quelques petites rigoles.

On comprend qu'avec un tel système, il est impossible d'avoir des routes convenables.

Que les municipalités se mettent donc à l'œuvre. Qu'elles obligent les propriétaires d'égoutter leurs chemins en faisant de bons fossés de chaque côté. Et si les municipalités oublient leur devoir, que les individus les leur rappellent. Ce serait le bien de tous.

Nous apprenons avec plaisir que dans la paroisse de l'Assomption, on s'efforce partout d'arrondir les chemins et de les égoutter convenablement. C'est un bel exemple à suivre. L'initiative en est due à quelques

hommes de progrès qui ont dû paraître durs envers leurs concitoyens.

Que l'on s'encourage donc à faire de bons chemins ; les quelques heures sacrifiées pour y parvenir seront amplement récompensées par l'agrément et la commodité que les voyageurs éprouveront.

Le bétail canadien.

On nous informe que M. Cochrane, le fameux éleveur de Compton, a vendu pour \$110,000 de bétail de choix, durant les derniers onze mois. Une seule génisse, qu'il a vendue à quelqu'un en Angleterre, lui a rapporté \$5,000, presque autant que le prix payé pour la mère.

Le col Pomroy, Président de l'École d'Agriculture, aussi de Compton, a aussi vendu pour \$3,000 d'animaux, durant l'année.

Retour au pays.

Nous lisons dans un journal des Townships de l'Est la consolante nouvelle qu'un grand nombre de nos compatriotes sont revenus des Etats-Unis et ont acheté des terres dans certaines parties de nos Townships avec l'intention de s'y établir. Avec le peu d'argent qu'ils ont apporté avec eux, ils pourront vivre jusqu'à ce que, le défrichement étant fait, leurs terres puissent leur apporter le pain quotidien.

Ce qu'on pense en Angleterre du fromage canadien.

Un journal hebdomadaire de Londres, d'une grande réputation, intitulé : *Land and Water*, dit que dans Cheshire il se consomme beaucoup de fromage canadien, et qu'on le trouve doux et agréable au goût. Cette nouvelle est encourageante pour les habitans de notre province qui se sont consacrés à cette industrie, dont les progrès depuis quelques années ont été remarquables.

Un veau à deux têtes.

On nous écrit de Compton : " Je viens de voir un phénomène dont on entend parler assez souvent, mais que je n'avais pas encore vu moi-même. Ce veau, venu d'une vache appartenant à M. George Bennett, n'a vécu que deux jours. Il avait le corps parfait jusqu'à l'extrémité du cou, où étaient les deux têtes, jointes ensemble par le haut seulement. Chaque tête avait ses deux yeux et une oreille

de chaque côté, mais une seule oreille entre les deux têtes, faisant en tout quatre yeux et trois oreilles, le reste étant très complet pour deux têtes."

Produits de la laiterie aux Etats-Unis.

On calcule qu'il y a aux Etats-Unis 9,000,000 de vaches et que le produit de la laiterie donne annuellement 3,000,000 de livres de fromage et 575,000,000 de livres de beurre.

Le résultat du recensement de la province de Québec—proportion gardée—donnera-t-il autant de satisfaction ?

Importation de bêtes à cornes pur Ayrshire.

Un des voiliers qui se trouve actuellement dans notre port avait à son bord près de 100 bêtes à cornes, pur Ayrshire, consignées à deux éleveurs, l'un, résidant dans Ontario, et l'autre à Ogdensburg, Etats-Unis.

Territoire du Saguenay.

Les lecteurs de *La Semaine* ont sans doute entendu parler en différentes occasions de la richesse du sol dans le vaste Territoire du Saguenay. Les faits suivants que nous empruntons à l'un de nos confrères de Québec viennent à l'appui de ce qui a déjà été dit. L'émigration, cette année, va plus que doubler celle des années dernières, grâce aux voies de communication que le Gouvernement Local s'est empressé de faire, depuis quelques années seulement.

"MM. Protais Guay, de 44 minots de blé de semence, a récolté 600 minots ; Hubert Villeneuve, de 16 minots de blé, 324 ; Joseph Villeneuve, de 28 minots de blé, 475 ; Alphonse Marcoux, de 19 minots de blé, 350 ; et de 16 minots d'orge 330 ; Thomas Jean, de 4 minots d'avoine de semence, 104 minots ; enfin, moi, de 10 minots de blé de semence, 176, et de 6 minots d'avoine, 132 minot."

"J'aime à vous faire remarquer que M. Thomas Jean donne la même quantité de dime que celle de la semence."

"Il est entré près de 225 familles au printemps pour s'établir ici. Les colons de la Pointe Bleue ont acheté une magnifique terre située à la Pointe Platte ; qui est destinée pour l'église qu'ils se proposent de bâtir sous peu. Cette terre offre le plus beau coup d'œil qu'on puisse voir ; elle a été payée \$2,000."

Aspect de la moisson aux Etats-Unis.

La *Shipping List*, de New-York, s'exprime ainsi : Les nouvelles que nous avons reçues des principaux districts agricoles du pays, annoncent que les récoltes de céréales font de grands progrès ; la saison dans toutes les sections est plus avancée que d'ordinaire. Le blé d'hiver a une bonne apparence, et au sud, la récolte est bien avancée. Dans les comtés d'en bas, sur la côte Est du Maryland, on dit que le blé est déjà épié. Dans le comté de Talbot, vers le 20 dernier, le blé était déjà en épi. En fixant six semaines pour le temps qui s'écoule ordinairement depuis l'épéme jusqu'à la récolte, le blé pourra être récolté vers le premier juin. Le froment de l'espèce Boughton, semé en octobre, est très avancé. Le blé allemand rouge dans la même localité est parvenu à une hauteur de 3½ pieds. Un correspondant écrivant de l'Iowa central, dit que les cultivateurs de cet Etat cultivent plutôt le blé d'inde qui apporte plus de profits, et que le prix peu élevé du lard ne paraît pas diminuer les éleveurs de porceaux. Les craintes que la sécheresse inspirait en Californie relativement au blé sont disparues : des pluies abondantes sont tombées dernièrement. Le bas prix du coton ne paraît pas avoir matériellement diminué la plantation de cette plante dans le Sud, bien que la saison ne soit pas assez avancée pour se former une idée certaine de la récolte du coton. En général, la récolte donne de belles apparences, et nous pouvons espérer un renouvellement d'activité l'automne prochain.

Temps convenable pour écrémer le lait.

Le lait devrait être écrémé aussitôt que toute la crème s'est élevée à la surface, avant que le lait soit caillé. Comme de raison, le temps précis que prendra la crème à lever dépendra de la température, mais avec un peu d'expérience une personne pourra le dire. Au moment d'être enlevée, la crème a une apparence de fraîcheur, une couleur riche, jaune, uniforme, et ces particules ont une telle adhérence qu'on peut quelquefois l'enlever d'un coup de l'écumoire. Si on retarde trop à l'enlever de sur le vase, la crème perd beaucoup de sa qualité et de sa quantité ; le dessus perd de sa couleur, on y remarque de petites bouffies, tandis qu'en dessous la crème cède rapidement à la tendance corrosive de l'acide contenu dans le lait. On peut détruire la crème la plus épaisse en la laissant trop longtemps sur le vaisseau, aussi sûrement qu'on détruira la plus fine étoffe en

la plaçant dans un bain d'eau-forte. Lorsqu'elle est ainsi détruite, la crème est remplacée par une substance mince et aqueuse, ne ressemblant ni à la crème ni au lait.

Ces faits, qu'on peut aisément vérifier, démontrent combien il est important de lever la crème avant que le lait ait acquis un haut montant d'acidité. Néanmoins, si l'on veut faire la plus grande quantité de beurre, il ne faut pas lever la crème trop vite. Il y a des ménagères, qui, pour se débarrasser de leur ouvrage, ont l'habitude de lever la crème à des intervalles fixes. Cette pratique est très commode, mais elles perdent beaucoup, vu qu'elles n'obtiennent pas toute la crème du lait. Le lait devrait toujours être écrémé au même âge, pourvu qu'il ait toujours été dans les mêmes conditions, sous le rapport de la température, etc. Il s'ensuit, donc, qu'il y a du lait qui devrait être écrémé tous les soirs et tous les matins. (Traduit du *North Western Farmer*.)

Un Œuf immense.

Nous n'endossons pas la véracité du fait suivant, tiré de l'un de nos échanges :

"Le Révd. M. Swell, de Wedfield, a apporté à notre bureau un œuf, pondu par une poule ordinaire, qui mesure 8½ de pouces de longueur, sur 6 7/8 de tour et pèse ½ d'onces. L'œuf le plus lourd que l'on ait trouvé aux Etats-Unis pesait, d'après le *Salém Register*, un peu plus de 3 onces.

Pour la *Semaine Agricole*.

Culture de l'orge.

Depuis quelques années, l'orge à atteint un si haut prix, et la consommation en est si grande, qu'il devient important de la cultiver avec soin. Pour cela, il est utile de se rappeler quelques principes qui doivent être observés dans cette culture.

Pour s'assurer une abondante récolte d'orge, il est essentiel de faire un choix judicieux de la semence, se rappelant, sur ce point, l'avis donné par un auteur : "La meilleure orge de semence, n'a pas de taches noires à la queue, et la couleur est d'un jaune pâle, mêlé d'une teinte blanchâtre : et si l'écorce en est un peu ridée, c'est une bonne marque, puisque cela indique que cette écorce est mince."

On peut semer l'orge dans une prairie qui a fourni du bon trèfle, si on a eu soin de la labourer bien nette, l'automne précédent, ou encore dans un champ, où l'on a fait une récolte précédente de légumes. Généralement, sur les nouvelles terres, on la sème dans les abatis dont le sol est bien ameubli et bien conditionné.

L'ameublissement parfait du sol est la principale condition de succès pour la culture de l'orge. Pour cela, le cultivateur qui a l'intention de semer de l'orge, dans un champ, devrait toujours le labourer, l'automne précédent, car les grosses gelées de nos automnes et de nos hivers contribuent le plus puissamment à ameublir le sol.

Il est bon de semer l'orge de bonne heure, mais à la condition que le terrain qui doit la recevoir soit tout-à-fait prêt et bien réchauffé ; sinon, il faut bien mieux la semer, même très tard.

L'orge n'exige point que le terrain soit ameubli à une bien grande profondeur, mais ce qui doit l'être, il est nécessaire qu'il le soit parfaitement.

Un point bien important, dans la culture de l'orge, est l'emploi du rouleau, lorsque la racine de la tige est bien prise dans la terre. Cette opération du rouleau a pour effet de presser la terre autour de la racine, et aussi de détruire un grand nombre d'insectes nuisibles.

F. G.

—
Pour la *Semaine Agricole*.

Soins à donner aux jeunes moutons.

Si vous trouvez, dans votre troupeau, un jeune mouton, engourdi par le froid, ou affaibli par toute autre cause, de telle sorte qu'il n'ait plus qu'un souffle de vie, il faut songer, sans perdre de temps, à le sauver, de la manière suivante : Emplissez d'eau aussi chaude que vous pourrez la supporter avec la main, une cuve, de manière qu'en y plongeant le jeune mouton, vous puissiez lui tenir toute la tête, hors de ce bain. Pendant qu'il y est plongé, frottez-le assez fort en tout sens, jusqu'à ce que l'eau soit un peu refroidie, rechauffez-la de nouveau en changeant une partie contre de l'eau plus chaude, continuez de frotter et de changer l'eau de la même manière, jusqu'à ce que le jeune mouton, tire la langue à la manière d'un bœuf qui est accablé de chaleur. Dans presque tous les cas, après cette opération prolongée au besoin, le jeune animal se lèvera sur ses pattes. Alors il faut le mettre auprès de sa mère.

F. G.

—
Pour la *Semaine Agricole*.

Nourriture bouillie vs. Nourriture crue pour les animaux.

Des expériences faites par MM. Raspail et Biot, de l'Académie des Sciences, de Paris, ont fourni, comme résultats, les points suivants :

1^o Que les globules qui constituent la farine, la fleur et l'amidon, soit

dans le grain, soit dans les légumes, ne sauraient servir de nourriture aux animaux, s'ils n'ont été préalablement divisés ou broyés ;

2^o Que tout moyen mécanique de broyer ou de mouler le grain ou les légumes n'est que partiellement effectif ;

3^o Que les meilleurs moyens de diviser ces globules sont la chaleur, la fermentation ou l'action chimique des acides ou alkalis ;

4^o Que la dextrine qui compose l'amande de chaque globule, est seule soluble, et par conséquent, seule aussi nutritive ;

5^o Que la peau de ces globules ne saurait être nutritive, quand elle est réduite en fragments par quelques moyens mécaniques ou par la chaleur ;

6^o Que cette peau, bien que n'étant point nutritive, n'en est pas moins indispensable à la digestion soit parce qu'elle contribue à dilater l'estomac, soit par tout autre moyen non connu ; car, il a été reconnu par l'expérience, qu'une nourriture concentrée, tel que le sucre ou l'essence de bœuf, ne peut soutenir longtemps la vie, si elle n'est pas mêlée avec d'autre nourriture plus grossière et moins nutritive ;

7^o Que la préparation économique de toute nourriture, contenant des globules où la fécule consiste à broyer complètement l'enveloppe et à rendre la dextrine qu'elle contient soluble est digestible, tandis que des fragments de cette enveloppe deviennent en même temps plus volumineux, de manière à remplir l'estomac plus promptement.

F. G.

CORRESPONDANCE.

—
St. Antoine 11 mai 1871.

M. le Rédacteur,

Les mois de mars et d'avril derniers ont été favorables à la récolte du sucre d'érable. Aussi des cultivateurs en ont fait des quantités considérables, réalisant de jolies sommes de deniers par la vente qu'ils en ont faite. Il est constaté par l'expérience que les résultats obtenus ont toujours excédé les dépenses, personne ne le contestera avec raison. Il est donc de l'intérêt des cultivateurs de tirer profit des érablières. Aussi ceux qui en ont ne manquent pas de le faire : félicitons-les-en, M. le Rédacteur. Maintenant, que doivent faire les cultivateurs, propriétaires d'une certaine étendue de terrain, qui n'en ont pas ? C'est d'en établir une. Pour obtenir ce but, voici ce qu'ils doivent faire.

Dans le mois d'octobre, on recueille, dans les bois, la graine d'érable que l'on ramasse facilement, et que l'on sème *claire* à la volée, de suite,

dans un terrain bien labouré et hersé. On doit semer assez de graine pour avoir au moins 1000 plants le printemps suivant. A cette dernière saison, la graine lève bien, poussant alors des plants qui atteignent une hauteur de 8 à 10 pouces. Dans la dernière quinzaine du mois d'Avril de l'année suivante, on transplante, dans un terrain d'un arpent en superficie, à proximité de la maison, les plants distants les uns des autres de six pieds en six pieds, en tous sens, en sorte que l'on transplantera de cette manière 1000 érables qui reprennent très facilement, tout en ayant le soin de remplacer dans la suite celles qui pourraient mourir : ce qui, cependant, arrive assez rarement. On clot le terrain pour empêcher le bétail d'y avoir accès, ne devant par conséquent, jamais le pacager.

Ces érables ainsi transplantées ne montent pas comme celles dans les bois, pour la raison que le voisinage d'arbres plus élevés ne nuit pas à leur développement ainsi qu'à leur croissance : elles acquièrent ainsi de belles têtes, et elles croissent avec une telle rapidité qu'au bout de vingt ans de leur transplantation elles peuvent être *entaillées*, avec la certitude et la conviction que chacune d'elles donnera alors une livre de sucre, d'après la connaissance et l'expérience qu'en ont certains membres du club agricole. Ainsi 1000 érables donnent 1000 livres de sucre qui, vendues seulement 10 centins, forment la jolie somme de \$100.00. Ce résultat n'est-il pas beau et satisfaisant, M. le Rédacteur ? Nul doute, que si le sucre est vendu plus cher, ce sera encore mieux.

Maintenant, M. le Rédacteur, il s'agit de savoir si l'établissement d'une telle érablière est avantageux ou non. Quelques chiffres suffiront pour démontrer son avantage.

Le club agricole estime les revenus de l'arpent de terre planté en érables à 100 francs (\$16.66 2/3) par année, formant à l'expiration des 20 ans, une somme de 2000 francs (\$333.33 1/3), le travail pour recueillir la graine, pour la semer, pour labourer et herser le terrain, ainsi que pour l'enclôre, à 400 francs (\$66.66 2/3, de sorte que les deux sommes réunies ensemble forment celle de 2400 francs (\$400.00). En estimant les revenus des dits terrains à (\$16.66 2/3), il considère le sol riche et bien amélioré ; mais cette estimation sera moins élevée si le sol n'est pas amélioré. La connaissance et l'expérience démontrent qu'un sol sablonneux, ou terre jaune, convient mieux que tout autre à l'érable.

Maintenant, Mr. le Rédacteur, comment vaut un tel arpent de terre, à proximité de la maison, contenant 1000 belles érables ?

Le club agricole l'estime à 6000 francs ou \$1000.00 dans cette localité, laissant, déduction faite de la dite

sommé de \$400.00, une balance de \$600.00 de profit.

Quand bien même que les profits, au lieu d'être de \$600.00, ne seraient que de \$500.00, cela paierait encore bien.

D'après ce qui précède, on demande, Mr. le Rédacteur, si le cultivateur qui établirait une érablière serait en perte ? Non, répondra-t-on.

L'établissement d'une telle érablière est donc avantageux, sans oublier de mentionner ici que le cultivateur propriétaire d'une telle érablière peut, tout en faisant son sucre, ramassant l'eau dérable, faire un *train*, prendre ses repas à la maison, y coucher, ainsi qu'avoir l'œil sur les affaires de sa maison, &c., tandis que le cultivateur dont l'érablière est éloignée de sa maison, ne peut faire toutes ces choses, il est obligé de franchir une longue distance pour y parvenir, de prendre à la cabane ses repas qui ne sont pas comme ceux de sa maison, de coucher assez souvent à la cabane, ainsi que d'emporter sur son dos un poids assez lourd de sucre à sa maison, &c.

Hé bien ! Mr le Rédacteur, puisque les cultivateurs qui n'ont pas d'érablières, admettent que l'établissement d'une telle érablière est avantageux, qu'ils se mettent immédiatement à l'œuvre, pour en établir une malgré les objections et les obstacles que l'on apporte à l'exécution de leurs volontés. Car il ne faut pas retarder ni négliger de faire ce qui nous est avantageux, surtout lorsque ce n'est pas dispendieux à faire. Ainsi qu'ils commencent à recueillir, dès l'automne prochain, la graine d'érable qu'ils sèmeront comme on vient de le dire. C'est le désir du

CLUB AGRICOLE DE ST. ANTOINE.

Préparation de la terre pour le tabac.

Le point le plus important à observer dans la culture du tabac, c'est de bien enrichir et ameublir son terrain.

Quant à la qualité de la terre, à part de l'engrais, tout sol regardé comme de première classe pour le blé d'inde, peut être adapté au tabac. Il est très difficile d'estimer et de prescrire le montant de fumier qu'on peut appliquer avec profit. Nous ne nous sommes jamais aperçu que la terre pouvait être trop riche pour le tabac. Nous pensons que le meilleur calcul à faire c'est que l'engrais que l'on applique vaille la moitié de ce qu'on espère retirer de la récolte. Le meilleur engrais est sans contredit le fumier de basse-cour, celui qu'on a obtenu des bêtes à cornes, chevaux, cochons, etc., bien nourris, et auquel on n'a rien laissé perdre de sa valeur en le laissant trop chauffer, ou en le laissant trop laver par les pluies. Les cendres

lessivées ou non lessivées sont toujours précieuses. Le sel, le plâtre et la chaux sont incertains dans leurs effets sur le tabac. Le guano, le superphosphate de chaux, la colombine, la poudrette, etc., sont toujours d'un bon effet, mais il faut s'en servir en petite quantité.

Nous traduisons ce qui suit de la *Gazette de Montréal* :

« Nous apprenons que la Société d'agriculture du Comté d'Hochelaga a chargé Mr. M. H. Cochrane, l'éminent éleveur et importateur d'animaux, de lui acheter lors de son prochain voyage en Angleterre, un étalon de la race *Suffolk Punch*. La Société a laissé à la discrétion de ce monsieur, et le choix de l'étalon, et le prix qu'il devra en payer. Par cette importation et par d'autres qui devront probablement suivre celle-ci, la Société d'Hochelaga a sagement pris la résolution d'étendre la réputation du pays, et nous osons lui prédire, qu'elle y trouvera une avantageuse spéculation. Grâce à notre savant confrère la *Semaine Agricole*, et à d'autres journaux d'agriculture qui se publient aujourd'hui dans toutes les parties de la Province, les cultivateurs canadiens-français ont porté une rare et louable attention à l'amélioration des différentes races d'animaux, et plusieurs fois ils ont directement importé eux-mêmes d'Angleterre et de France, les plus beaux types qu'ils ont pu trouver, et cela aux plus hauts prix. Les résultats qu'ils en ont obtenus ont plus que surpassé leur attente. Les différentes espèces d'animaux améliorés ont rapporté des prix les plus élevés pour le Canada, et la Province regagne rapidement la réputation qu'elle avait autrefois, d'être la meilleure foire (marché) du Continent pour les chevaux. Si nous ne nous trompons, cela était dû en grande partie, au croisement du pur-sang anglais avec le percheron, qui produisit les *Black Hawks* et autres célèbres races de chevaux trotteurs des Etats du Nord, que nos voisins les Américains nous enlevèrent en les achetant, croisement qu'il est certainement très désirable de renouveler. »

Des truies qui doivent cochonner.

Malgré que les cochons bien gardés et entretenus soient capables de procréer (rapporter à quatre et à six mois, cependant c'est une bien mauvaise économie que de leur permettre de s'accoupler avant qu'ils aient atteint l'âge de huit ou neuf mois, afin que les truies n'aient pas moins d'un an lorsqu'elle rapportent leur première portée, la période de gestation étant de seize semaines ou cent douze

jours :) et comme nous le disions dans un précédent article, des vieilles truies produisent de plus gros, de plus vigoureux et meilleur cochons.

Si l'on élève pendant plusieurs générations successives, de jeunes truies, on diminue la grosseur des descendants et on affaiblit en toute probabilité la constitution des cochons.

Des truies gardées pour rapporter, doivent être maintenues en bonne condition, et en bonne santé, ni trop grasses ni trop maigres : elle doivent être libres afin de pouvoir jouir d'exercice ; elles ne doivent pas manquer d'eau, et on doit leur donner un changement de nourriture. Les truies dont on change de temps à autre la nourriture ne mangent pas leurs petits.

A mesure que le temps de la mise bas approche, il est nécessaire de les nourrir plus généreusement. Ce n'est que par une diète abondante qu'on peut rencontrer les croissantes demandes faites sur l'énergie et la constitution des truies ; mais cette nourriture doit être succulente, légère et se composer de végétaux, ayant soin d'éviter les aliments échauffants et stimulants. Dans ce temps là, il ne faut pas donner des pois ou du blé d'inde sec.

Quelques jours avant sa mise bas, la truie doit être placée dans une loge séparée où elle devra être chaudement et sèchement. Le lendemain de sa mise bas, on donne peu ou point de nourriture à la truie, mais elle doit, pendant plusieurs jours, avoir beaucoup d'eau. A cette époque, un sceau de *drague* peut lui être fatal. Un peu d'attention à ces suggestions rend un homme *chanceux* dans l'élevage des cochons, tandis que la négligence sur ce point rend un éleveur *mal chanceux*. La meilleure saison pour faire mettre bas les truies, est le mois d'Avril ou de Mai. Les porcelets ayant tout l'été pour leur croissance sont suffisamment robustes pour prendre l'hiver, sans qu'ils en souffrent trop. Un cochon du printemps peut s'engraisser l'automne, et si on l'engraisse à dix huit ou vingt mois, il atteint alors le maximum (le plus haut point) du poids de sa race ; au lieu que si c'est un cochon du milieu de l'été il pèsera à cet âge cinquante ou cent livres de moins que le cochon du printemps, malgré que ses soins d'entretien auront coûté plus cher, c'est-à-dire avec les mêmes dépenses.

Moyen de connaître l'âge des individus de la race bovine.

On reconnaît l'âge des animaux de la race bovine par l'inspection des dents.

DES DENTS.—Tous les animaux de cette espèce naissent avec leurs dents

incisives; ces dents sont nommées dents de lait; elles tombent et se renouvellent aux divers âges indiqués ci-après.

Tous les veaux dépourvus de dents en naissant sont nés avant terme.

Les animaux de l'espèce bovine ont trente deux dents, dont vingt-quatre grosses nommées *molaires* ou *mâchelières*, et huit autres nommées *incisives*.

Les vingt-quatre dents dites *molaires* servent à la trituration et à la rumination; elles sont distribuées régulièrement en quatre groupes formés chacun de six dents solidement cramponnées.

Deux de ces groupes sont distribués de chaque côté, dans le haut du fond de la bouche et forment toute la mâchoire supérieure, qui ne porte pas de dents devant; cette partie se compose seulement d'un cartilage élastique dont l'aspect est celui d'un fort bourrelet. Les deux autres groupes sont situés dans le bas, de chaque côté du fond de la bouche, et sont séparés par un espace d'environ $4\frac{1}{2}$ lignes des dents incisives du devant.

Les dents incisives sont au nombre de huit; elles sont placées à la mâchoire inférieure sur le devant de la bouche et font le complément du ratelier de l'animal. L'ensemble de ces dernières décrit un demi-cercle; les dents de devant au centre sont plus élevées que ne le sont celles des extrémités. On nomme *pelles* ou *pinces* les deux incisives du centre, puis *mitoyennes premières* les deux incisives qui viennent immédiatement après, *mitoyennes secondes* les deux suivantes et *coins* ou *ratilles* les deux dernières.

Ces dents sont en général assez mobiles dans leur alvéole; elles vacillent sous le doigt et ne portent que sur un seul pivot.

A partir de l'âge de deux ans et demi, les pinces de lait, c'est-à-dire les dents du centre tombent et sont remplacées par les dents adultes; de deux ans et demi à trois ans, les mitoyennes premières tombent et font place à d'autres; six mois plus tard, vers trois ans ou trois ans et demi, vient le tour des mitoyennes secondes; puis ensuite vers quatre ans, les deux dernières, dites coins ou ratilles tombent à leur tour pour être remplacées par les adultes.

Lorsque le renouvellement se trouve ainsi opéré, l'animal prend cinq ans. Les dents des deux mâchelières subissent leur changement à peu près à la même époque; elles tombent par quatre à la fois, dont une chaque côté, tant en haut qu'en bas.

Pendant ce travail de la seconde dentition, et surtout lorsqu'il s'agit des dents mâchelières, la dent poussant celle de lait, l'animal souffre et ne peut manger; souvent on ne sait à quoi attribuer cela; il serait bon alors qu'un praticien facilitât la chute de ces dents, afin de parer à la mai-

greur qui pourra résulter de la privation de nourriture.

A cinq ans, la dentition est ordinairement régulière; les incisives forment alors un demi-cercle très-court, qui se termine en s'amincissant dans les coins, de sorte que les arrières dents sont plus courtes que celles du milieu. Le dessus de la dent forme un biseau extérieur dont le rebord est tranchant.

A partir de sept à huit ans, cette harmonie s'altère et les dents du centre, qui formaient à leur naissance un demi-cercle se liment, se racourcissent et atteignent le niveau des plus courtes; comme alors elles sont à peu près toutes de la même longueur, on dit vulgairement que la bête a rasé ses dents.

A partir de neuf ans, cette saillie des coins étant rasée, déjà le demi-cercle des incisives a perdu quelque chose de ses proportions, le biseau a disparu, les dents continuent à s'user sur leurs angles, et présentent des formes arrondies.

De dix à douze ans, les dents se clairsemment entre elles.

De quatorze à dix-sept ans, elles s'usent jusqu'aux pivots et forment des interstices qui les séparent et qui s'élargissent au fur et à mesure que les dents diminuent; alors les alvéoles se rétrécissent et les dents se déchassent.

Cette échelle de succession devient plus ou moins rapide, selon que les animaux vivent dans l'étable ou dans les champs.

Dans les terrains de bruyère ou sablonneux, la dentition s'use beaucoup plus vite; les bestiaux élevés dans ces sortes de pacages ne sont pas encore vieux, qu'ils ont déjà les dents courtes.

Dans les pâturages abondants, les dents se conservent mieux, mais la sécheresse et le dépérissement de leur ivoire ont toujours lieu vers les âges désignés plus haut.

—*Journal d'Agriculture.*

HYGIENE.

Le lait du mois de Mai.

Le lait est un aliment complet pour les enfants. Il contient, en effet, les substances azotées propres à développer les tissus, les sels nécessaires à la consolidation des os et à la formation des diverses humeurs.

L'enfant y trouve aussi l'élément calorifique, le carbone nécessaire à la production de la chaleur constante du corps.

Si pour les adultes il n'est pas un aliment suffisant, il a des propriétés adoucissantes et tempérantes unies à l'action d'une alimentation légère qui conviennent dans une multitude de circonstances.

Examinons d'abord sommairement la composition du lait.

C'est un liquide alcalin, blanc et opaque, d'une saveur douce et agréable, d'une densité un peu supérieure à celle de l'eau.

Chimiquement, il se compose, comme le disait dernièrement dans les colonnes de *La Semaine Agricole* un savant chimiste canadien (A. C. P. R. Landry):

1° D'une matière grasse, le beurre, qui se présente sous forme de globules en suspension dans le liquide.

2° D'une matière azotée, appelée *caseum*, se coagulant facilement, et produisant le fromage;

3° D'une matière sucrée ou *sucre de lait*, pouvant se convertir rapidement en un acide qu'on nomme *lactique*;

4° De sels particulièrement des sulfates et des phosphates de chaux, de magnésie, de fer, du chlorure de sodium (sel commun) et du carbonate de soude;

5° D'une notable quantité d'eau, environ quatre-vingt-douze pour cent.

Le lait de vache est le plus employé comme aliment. Il est d'autant plus nourrissant qu'il contient moins d'eau. Dans les villes, c'est par l'addition de l'eau qu'il est le plus modifié, mais c'est aussi par suite de l'écrémage qu'il est plus digestible, certains estomacs ne l'acceptant pas volontiers autrement.

Souvent le lait se coagule en masse, parce que le suc gastrique ne l'a pas dissous. Généralement, il est mieux supporté additionné d'infusion stimulante comme le thé ou le café. On pourrait encore le rendre digestible pour les estomacs où les acides dominent, en l'additionnant d'une petite quantité de bicarbonate de soude, mais alors ce ne serait plus véritablement un aliment agréable et salubre.

C'est surtout à la campagne, dans les riches pâturages, partout où l'air est très oxigéné et très-pur qu'il s'approprie le mieux à l'organisme. Il est alors tout à la fois tempérant et nourrissant par les qualités acquises chez l'animal nourri d'herbes savoureuses et légèrement aromatiques.

On avait, autrefois, coutume de se soumettre à un régime de lait, au printemps, à la dernière moitié de mai, et à la première moitié de juin, alors que les vaches, menées au pâturage, se nourrissent de jeunes plantes, régime vert succédant à celui plus riche de l'hiver, qui est composé, de racines, en plus du foin, de la paille, du son, de la moulée. La même idée qui a fait regarder les abstinences du carême comme un régime hygiénique, propre à réparer les effets de l'alimentation trop échauffante de l'hiver ou l'énerverment produit par les veilles prolongées, les habitudes sédentaires et le manque d'aération du séjour des villes, cette même idée, dis-je,

avait entraîné beaucoup de personnes à se soumettre, pendant toute la durée au mois de mai, à un régime lacté. Cette coutume ne doit pas être absolument négligée, elle peut être utile à beaucoup de personnes. La diète au régime lacté est très usitée en médecine. On recommande de la suivre en été, particulièrement à la campagne, dont l'air bienfaisant et tranquille est un excellent auxiliaire.

Le lait n'est pas moins utile, comme adoucissant, dans les maladies nerveuses qui s'expriment par une surexcitation continue.

On l'emploie comme tempérant dans les maladies de la peau, dans la goutte, le rhumatisme, la jaunisse et la diabète.

On a employé avec succès le lait à la dose de deux verres chaque jour, dans le traitement de la variole.

L'utilité du régime lacté, comme remède et comme aliment, est manifeste dans l'hydropisie.

Chaque espèce de lait paraît s'approprié à diverses maladies, sans cependant que cette différence soit bien sensible. Le lait de chèvre sera préféré en certaines circonstances, parcequ'il doit sa plus grande digestibilité aux plantes aromatiques dont se nourrit l'animal.

Dans le régime lacté, la dose varie d'une tasse à une ou plusieurs pintes, dans les vingt-quatre heures, suivant les maladies, selon qu'on le donne comme médicament ou comme aliment.

A ce dernier litre, on peut l'étendre d'eau par moitié.

Enfin, quand le lait doit être pris, il convient de le boire aussitôt qu'il est trait et lorsqu'il est encore tiède, avant qu'il n'ait subi aucun changement dans sa composition, et dans la disposition de ses molécules, car on sait que, lorsqu'il est abandonné à lui-même, les globules graisseurs, crème, montent à sa surface; le sucre de lait, sous l'influence de l'air, se transforme en acide lactique qui détermine la coagulation du caséum; de cette division des parties résulte le petit lait, également usité en médecine.

UN MÉDECIN.

1 Mai 1871.

APICULTURE.

Les abeilles.

Les cultivateurs d'abeilles en Canada ne liront pas sans intérêt l'avis suivant que nous extrayons de l'*Apiculteur* de Paris du mois dernier.

Placer de l'eau à proximité de l'abeiller.

Aux mois d'avril, les abeilles emploient beaucoup d'eau pour composer la bouillie avec laquelle elles alli-

mentent leur couvain. Il importe qu'elles puissent en trouver sans s'aventurer au loin, autrement beaucoup périssent. Les abreuvoirs doivent être placés au soleil et à l'abri du vent froid. On prend un bac en pierre ou un baquet en bois, qu'on place en terre au niveau du sol; on l'emplit d'eau et on le garnit de mousse ou de cresson aquatique. La mousse est préférable, car elle remplit le rôle d'éponge. Voici le moyen d'obtenir un abreuvoir ou source artificielle permanente, dont l'invention est due à l'apiculteur Merville qui, cultivant les abeilles au milieu des forêts, voyait souvent ses mouches dépérir faute d'eau.

On place sur deux traverses de bois un vieux tonneau défoncé à l'un des bouts, ou un cuvier; on y tasse au fond, une forte couche de mousse; on remplit même le tonneau de mousse et ensuite d'eau jusque près des bords. L'on recouvre le tout d'une forte couche de mousse et d'un lit de sable. Le lendemain, on perce le tonneau avec un petit foret très-fin, de manière que l'eau ne tombe que goutte à goutte. On place sous la gouttière un coussinet de mousse dans un plat ou dans un creux en terre glaise; ce coussinet s'entretient mouillé et est suffisant pour abreuver le rucher, son volume étant en raison du nombre de ruches de l'abeiller.

Un tonneau ordinaire, coulant goutte à goutte, dure près de deux mois, et l'eau en est aussi fraîche que le premier jour. Les localités à sources ou ruisseaux coulants n'ont pas besoin de ces sources artificielles, à moins que l'éloignement des sources naturelles ne soit trop grand.

ARBORICULTURE.

Pour la *Semaine Agricole.*

Soins à donner aux Jeunes arbres.

Les jeunes arbres fruitiers, même après avoir été transplantés avec soin, ont souvent beaucoup à souffrir de la négligence à laquelle on se laisse aller à leur égard, après cette première opération, lorsque, par quelques heures de travail, n'exigeant pas le dixième de la dépense faite pour se les procurer et les transplanter, on pourrait assurer le succès futur qu'il y aurait lieu d'en espérer. Les arbres qui ont été transplantés l'automne dernier exigent une attention toute particulière. Au printemps, après la fonte des neiges, lorsque le sol est devenu compact autour du tronc, et aussitôt que le temps sec commence, il s'y forme une croûte qui durcit toujours et nuit beaucoup à la croissance et à la santé de l'arbre, si on ne la fait pas disparaître en ameublissant le terrain sur lequel elle se forme. Cette

dernière opération doit être répétée autant de fois que le besoin l'exige. Détruisez de plus, tout autour de l'arbre, toutes les mauvaises herbes, et même l'herbe ordinaire, qui y croissent, et entretenez la terre dans un état d'ameublissement parfait. De cette manière, ces arbres non-seulement pourront vivre, mais croîtront avec vigueur, et vous serez peut-être moins exposés à vous plaindre de l'honnêteté de ceux qui vendent ces arbres.

F. G.

Pour la *Semaine Agricole.*

Emondage des arbres.

On ne devrait jamais émonder les jeunes arbres fruitiers, au printemps, après que les bourgeons commencent à s'ouvrir. Rien, comme l'émondage tardif, ne nuit tant à leur croissance. Si vous ne les avez pas étêtés convenablement, avant qu'ils commencent à croître, le printemps, ne le faites plus ensuite. Il arrive souvent qu'on a beaucoup d'objections à raccourcir les pousses des jeunes arbres nouvellement transplantés, et cela vient de ce qu'on y a songé trop tard; tandis que si on le faisait dans le temps convenable, ce serait une opération éminemment utile.

F. G.

Pour la *Semaine Agricole.*

Temps convenable pour transplanter les arbres fruitiers.

Ce temps dépend entièrement de la saison, de la condition du terrain et des arbres eux-mêmes. Le sol doit être assez sec pour être travaillé à l'état meuble; autrement, après l'opération, il resterait des mottes, le sol serait sujet à durcir au soleil, et il se formerait des crevasses à travers les racines, qui pourraient en occasionner la mort. Si les arbres ont été arrachés de bonne heure, et placés dans une position convenable, dans un endroit ombragé, ils peuvent être plantés en toute sûreté quelques semaines après; mais vouloir les arracher de leur première position, quand ils sont en feuilles, est une opération très hasardeuse.

Les arbres arrachés l'automne, et placés dans une position verticale, pendant l'hiver, la racine enterrée, ou bien ceux qui sont arrachés de bonne heure le printemps; portent ordinairement avec eux toutes les nouvelles racines qui s'y sont formées, si on sait les manier convenablement et avec beaucoup de soin; et de cette manière, on peut éviter tout dommage. Les arbres fruitiers de cette espèce ont toujours bien fait, plantés à la fin de mai; mais dans l'intervalle, il faut avoir soin de tenir les racines dans un état suffisant d'humidité.

F. G.

ECONOMIE DOMESTIQUE.

Pour remettre le velours à neuf.

Quand du velours est complètement terni ou miroité, on l'étend bien à plat sur une table, la trame sur le bois ; on prend un écouenne de lard que préalablement on a laissé sécher deux ou trois jours, on frotte très fortement son velours avec elle, toujours du même sens et très fort.

Ceci terminé, on prend une mousse-line et on essuie bien avec elle le velours dans le même sens qu'on l'a frotté.

Après cela on lève le velours de la table, on le tient bien ferme à deux parsonnes et on passe un fer très-chaud sur la trame ; le velours devient alors aussi neuf que s'il venait d'être acheté.

AURÉLIE.

ART VÉTÉRINAIRE.

Pour la *Semaine Agricole*.

Médecine des chevaux.

On ne saurait trop prévenir les cultivateurs contre l'habitude de faire avaler toutes espèces de breuvage ou médecine aux chevaux. Un cheval paraît-il être indisposé de quelque manière, il faut lui faire avaler une dose de quelque chose. Si le propriétaire lui-même ignore quelle dose lui faire prendre, il va trouver, à coup sûr, son savant voisin, qui possède le secret d'un breuvage qui, depuis longues années opère des merveilles. Et immédiatement, le breuvage est préparé et administré au pauvre animal, coûte que coûte. Il est parfois souverainement ridicule de voir quel ingrédient entre dans la composition de la dose, parfois ses ingrédients sont, de leur nature, tellement dangereux que le *malheureux* animal qui en est la victime a besoin d'être tout spécialement favorisé de la nature, pour ne pas succomber.

Le mode d'administration n'est pas moins ridicule ou dangereux ; tantôt c'est par l'oreille gauche ou droite, suivant le cas, tantôt, c'est par les narines ; mais le plus souvent, c'est par la gueule : le cheval, dans ce dernier cas, est forcé de tenir la tête bien haute, on lui ouvre la gueule, ou l'ouvre lui-même forcé qu'il y est par son étrange position et on lui entonne, comme on dit, le breuvage dans la gorge ; si le pauvre cheval est tourmenté par la colique, c'est une potion qui lui faut ; si ce sont les vers qui le fatiguent, c'est encore une potion qui le guérira. Dans presque tous les cas, la potion est dangereuse. Pour en citer un exemple : On recommande, pour guérir un cheval de

la maladie des vers de prendre une poignée de cendres de bois bien tamisées de les mêler dans une bouteille, avec une pinte de vinaigre de cidre, et de lui faire prendre ce breuvage, au moment où il fermente comme le ferait un *sedlitz* ; deux bouteilles doivent ordinairement dit-on, vaincre les cas les plus difficiles. Or, ce remède est certainement d'angereux. L'eau même le serait, donnée aux chevaux, sous forme de potion, en la manière décrite plus haut, fut-ce encore par la main la plus habile.

Pourquoi, maintenant, ces remèdes ou d'autres semblables, donnés sous forme de potions, sont-ils si dangereux ? La réponse est facile à donner. La gorge du cheval est construite de telle sorte qu'en le forçant à avaler une potion, dans la situation gênante pour laquelle on le tient, il est impossible qu'il n'en coule pas une partie dans la trachée-artère, et de là dans les poumons ; par conséquent, la mort peut être instantanée, ou si elle est retardée, même pour des années, ces chevaux meurent toujours par suite de ces imprudences.

Il faut donc faire une grande attention non-seulement à la qualité de la médecine à administrer à un cheval, mais aussi et surtout à la manière de lui administrer. Il vaut beaucoup mieux, dans bien des cas, ne rien faire du tout, que d'y aller aveuglément.

F. G.

HISTOIRE NATURELLE

Anatomie et physiologie du cheval

Extraits du Livre, "*Le Manuel de l'Éleveur de chevaux*," par F. Villeroy, spécialement préparés pour *La Semaine Agricole*.

De la reproduction.

I.—DU CHOIX DE L'ÉTALON ET DE LA JUMENT.

En ouvrant un cours d'agriculture ou un des nombreux ouvrages qui traitent de l'élevage du cheval, on trouvera l'indication détaillée des qualités que doivent posséder l'étalon et la jument ; mais les auteurs ont oublié généralement une considération cependant bien importante, c'est de savoir quel genre de chevaux on veut élever. Le portrait d'un étalon percheron ne ressemblera nullement à un étalon anglais ; et ces portraits, qui doivent s'appliquer à tous les chevaux, ne vont réellement à aucun. Quelque chose qu'on fasse, il faut, pour réussir, avoir un but ; il faut, quand on prend un chemin, savoir où il mène ; quand on se détermine à faire une chose, en savoir toujours le pourquoi. Celui qui agit au hasard abandonne aussi au hasard le succès de son entreprise, et les chances de non-réussite sont infi-

niment plus nombreuses pour lui que celles de réussite.

Celui donc qui veut élever des chevaux, doit d'abord savoir quelle espèce de chevaux il élèvera. Il y en a de toutes les races, de toutes les tailles de toutes les robes, et il est triste voir quelles considérations déterminent les choix de la majorité des éleveurs. L'un veut un cheval bai, un autre le veut alezan ; l'un le veut grand, l'autre le veut large. D'autres ont vu primer un ou plusieurs poulains de tel étalon, ils espèrent en obtenir aussi un beau produit, et ils le choisissent sans penser à comparer leur jument avec celle dont est sorti le poulain qu'ils ont admiré. C'est ainsi qu'il y a, chaque année, un ou deux étalons à la mode parmi les éleveurs, et c'est de tous ces choix irrationnels que proviennent tous ces mauvais chevaux qui ne sont bons à rien. Dans l'espérance d'élever un joli cheval qu'ils vendront à un prix élevé, ils négligent le bétail à cornes, et ils produisent des chevaux que personne ne leur achète, et qui sont pour eux de très-mauvais chevaux de travail.

Un riche propriétaire peut élever pour son plaisir des chevaux de pur sang, même des chevaux de course ; le cultivateur qui veut élever des chevaux, non pour y perdre de l'argent, mais pour en gagner, doit se garder d'élever du pur-sang, à moins qu'il ne se trouve placé dans quelque position exceptionnelle particulièrement favorable.

M. de Knobelsdorf conseille aux fermiers, l'élevage des chevaux de race, parce que dans le pays qu'il habite il n'existe pas une race de chevaux de travail comparable à celles que possède la France. Quand on peut avoir de bonnes juments boulonnaises, percheronnes ou normandes, je crois qu'il n'y a pas à hésiter, et qu'on ne doit élever que des chevaux susceptibles de donner de bons chevaux de travail.

La question est alors pour l'éleveur de savoir à quelle espèce il doit donner la préférence. Je crois avoir démontré que ce choix ne dépend pas du caprice ou du goût de l'éleveur, mais qu'il est déterminé par les circonstances dans lesquelles il se trouve placé : nature du sol, abondance et richesse des fourrages.

Je crois encore devoir prévenir les éleveurs contre la disposition assez générale à vouloir élever de grands et lourds chevaux. Il est vrai que ces chevaux sont demandés et bien payés pour le roulage ; mais la bête dont l'éleveur obtient le plus haut prix n'est pas celle qui lui donne le plus grand profit net. Les chevaux consommés en proportion de leur volume, et ces grands et lourds chevaux mangent énormément. Ensuite, ces gros chevaux qui conviennent au roulage, conviennent-ils aussi aux tra-

vaux de l'agriculture ? Je crois que, généralement, ils conviennent moins que des chevaux de moindre taille qui ont plus de nerf et plus d'action.

Les voituriers qui ne quittent pas les grandes routes, demandent dans leurs chevaux de la masse et non de la vitesse; il savent que c'est à une allure lente qu'ils transportent les plus lourdes charges; il n'est pas de même pour les travaux de culture. Il y a bien des circonstances, pour rentrer les récoltes par exemple, quand le tonnerre gronde, où on serait bien fâché de n'avoir pas des attelages en état de trotter; le travail de la herse demande de l'agilité; il y a des pays très-bien cultivés où, dans les champs en pente, les chevaux herissent en montant au pas et en descendant aux trot. Un lourd cheval se fatigue à la herse par son poids même.

Dombasle a émis une opinion que je ne peux pas partager: c'est que la force musculaire des chevaux est en rapport avec leur masse. Nous voyons tous les jours le contraire chez les hommes, ce ne sont certainement pas les hommes les plus grands, les plus gros qui ont le plus de force.

Ainsi de petits chevaux qui ont à peine la taille exigée pour la cavalerie légère, tirent, attelés à un chariot à quatre roues, une charge de 2,000 livres, et il travaillent tous les jours, mangeant rarement de l'avoine, nourris de patates, de son, de foin médiocre ou mauvais et d'herbe pendant l'été. Aussi, je partage l'opinion émise par des Anglais et des Allemands, qu'un peu de sang est une excellente chose pour le cheval d'agriculture, et je crois qu'il y a du sang arabe dans le vrai percheron. Je dis le vrai percheron, car, malheureusement, cette race est aussi bien mélangée, et depuis que son mérite est reconnu et qu'elle est demandée, tous les chevaux gris que fournissent le Perche, la Normandie, la Bretagne, sont des percherons. Mais si un peu de sang est une très-bonne chose, il ne faut pas oublier que le premier mérite du cheval de travail est de bien travailler, et que le cheval qui a beaucoup de sang a rarement la patience, la constance, la persévérance, dans les efforts qui distinguent le cheval commun.

Le cultivateur étant fixé sur le genre de chevaux qu'il veut élever, ne doit rien négliger pour se procurer de bonnes juments; elles doivent être, avant tout, parfaitement nettes de toutes tares héréditaires.

Les défauts qui se transmettent le plus facilement sont ceux des yeux, des os et des pieds; ainsi une jument ou un étalon ayant de mauvais yeux, ou affectés de jarçons, d'éparvins, à pieds encastelés, à pieds plats, ne doivent jamais être employés à la reproduction. On doit de même exclure les chevaux poussifs, cornards, affectés

de tumeurs synoviales (mollettes, vesigons, etc.) ceux qui sont méchants, tous ceux enfin qui ont des défauts de conformation qu'ils transmettent à leurs descendants. S'il le peut, un éleveur ne doit pas hésiter à faire un sacrifice pécuniaire pour se procurer une bonne jument. Non-seulement cette jument produira un nombre plus ou moins grand de poulains dont la valeur sera proportionnée à celle de leur mère, mais ces poulains sont destinés à devenir, à leur tour, des reproducteurs, et dans une jument qui sert de souche, il y a tout un avenir bon ou mauvais, selon qu'elle est bien ou mal choisie.

Après qu'on s'est assuré que la jument est exempte de tares héréditaires, on verra si elle a un large coffre, une large poitrine, de bonnes allures et enfin, une bonne conformation pour l'usage auquel elle est destinée, et si elle possède, selon sa race, la beauté qui fait aussi partie du mérite des chevaux destinés à la vente.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE ET D'HORTICULTURE DE MONTREAL.



Les Prix suivants sont offerts cette année par la société ci-dessus, savoir:
Pour un Jardin de Monsieur, le mieux cultivé, 1er. prix \$25.00; le second prix \$15.00; le troisième prix \$10.00.
Pour le meilleur jardin, produits pour le marché, 1er. prix \$25.00, 2ème prix \$15.00, 3ème prix \$10.00.

Les entrées pour la compétition des prix ci-dessus devront être faites au Secrétaire avant le 1er. Juin, de qui l'on pourra avoir une liste générale des prix et toutes autres informations.

J. E. PELLÉ,
Sec.-Trésorier.

139 Rue St. Antoine, Montréal.

THE BRINKERHOFF CORN-SHELLER.

(Egrenoir à Blé-d'Inde de Brinkerhoff)
IL EGRENE! IL SÉPARE! IL NETTOIE.

Le Commissaire d'Agriculture des Etats-Unis, dans son rapport au Congrès dit: C'est le meilleur Egrenoir à main qui ait été fait aux Etats-Unis. "L'American Institute Farmers Club," dit: C'est le meilleur Egrenoir que nous ayons jamais rencontré. Les Officiers de l'Exposition Nationale des Instruments dit: C'est le meilleur Egrenoir de Blé-d'Inde que nous ayons vu. Le "Rural New-Yorker" le "Western Rural" et tous les Juges compétents s'accordent à dire que c'est le meilleur Egrenoir connu.

Nous avons grandement amélioré le travail de l'Egrenoir en en élargissant le développement et en le perfectionnant de manière à le faire marcher avec moitié de la force ci-devant requise.

On met beaucoup de soin à le faire fort et durable, et il est reconnu par tout le monde qu'il est supérieur à tous les Egrenoirs qui ont été faits jusqu'à ce jour.

Les premiers prix sont accordés à cet Egrenoir à toutes les Comices agricoles où il a été exhibé, y compris l'Ohio, l'Illinois, le Michigan, le Delaware, la Louisiane, la Georgie et New-York.

Prix. No. 1, \$16, No. 2, plus fort, \$20; livré à bord des chais.

Les personnes de irant un simple Egrenoir pourront l'avoir de suite, en envoyant le prix soit par un ordre sur la poste ou par traite sur New-York.

B. B. SNOW & Cie.,

Manufacturiers et prompts. Auburn, N. Y.
Pour les conditions aux Marchands en Gros et Agents et pour droit de manufacture, s'adresser aux propriétaires.
Auburn, 10 mai 1871—2 qik

Société d'Agriculture du Comté de Shefford.

L'EXPOSITION de cette Société aura lieu, à WATERLOO, JEUDI, le QUATORZE SEPTEMBRE prochain.
Waterloo, 11 mai 1871—mk

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE No. 2

DU COMTE DE RIMOUSKI.

OFFICIERS: L. N. Blais, Ecuier, Président, D. F. De St. Aubin, Ecuier, Vice-Président, Ths. Ouellet, Secrétaire-Trésorier.
DIRECTEURS: L. H. Gosselin, Ecuier, J. P. Peltier, Ecuier, Antoine Poirier, Frs. Dionne, A. E. Rioux, Orl. Desjardins.

Opérations pour l'année 1871.

1. Concours des Fermes les mieux tenues suivant le Programme du Conseil Agricole.
2. Concours des grains sur pied, et légumes.
3. Concours des Jardins.

Première Division.

Concours des Fermes les mieux tenues suivant le programme du Conseil d'Agriculture, 5 prix \$50, 40, 30, 20, 10.

CONDITIONS.

Entrée pour le concours \$4, payée au moins huit jours avant l'examen des Fermes. [Règlement XXXIV.]

Les compétiteurs trouveront les règlements relatifs à ce concours dans la Brochure qui leur sera distribuée par le Secrétaire de la société.

DEUXIEME DIVISION.

Concours des grains sur pied, et légumes.

Pour les trois meilleurs arpents de Blé			
Do	do	do	d'Orge 3 prix \$4, 3, 2
Do	do	do	Pois 3 " 4, 3, 2
Do	do	do	Avoine 3 " 4, 3, 2
Do	do	do	Seigle 3 " 4, 3, 2
Pour le meilleur arpent en Patates 3 " 4, 3, 2			
Do	do	do	en Betteraves 3 " 4, 3, 2
Do	do	do	en Carottes 3 " 4, 3, 2
Do	do	do	dem. arpent en Navets 3 " 4, 3, 2

TROISIEME DIVISION.

Pour les meilleurs Jardins Potagers d'au moins un huitième d'arpent en superficie \$4, 3, 2

CONDITIONS POUR LES DEUXIEME ET TROISIEME DIVISIONS.

Entrée pour le concours des grains sur pied, légumes, etc., \$1, payée au moins huit jours avant l'examen.

Pour le concours des Jardins \$1, payée comme ci-dessus.

Tout compétiteur qui a l'intention de faire visiter sa terre ou ses grains, etc., devra en avvertir le Secrétaire, le 15 avant le quinze Juillet. Les prix obtenus à ces différents concours seront payés au quinze d'Octobre.

Les prix seront payés en entier si les souscriptions sont suffisantes pour le permettre; mais si la Société ne peut le faire faute de moyens il y aura une déduction générale sur les prix offerts, proportionnellement au montant que la Société aura en main [Clause XLV.]. La souscription pour l'année suivante sera déduite des Prix obtenus dans un concours quelconque, par tout concourant heureux.

Pour les autres conditions, voir les règlements généraux contenus dans la brochure, distribuée à chaque membre.

SUBSCRIPTIONS ET ENTRÉES.

Pour être Membre de la Société, au moins.....	\$1
Concours de Comté.....	2
Concours de grains, légumes, etc.....	1
Concours de Jardins.....	1
Clause VI.— Dans les concours, les aspirants compétiteurs devront avoir payé au Secrétaire ou à aucun des Directeurs, leurs souscriptions, le ou avant le 1er. Mai de chaque année, et ceux qui n'auraient pas payé avant cette date, ne seront admis qu'aux conditions imposées par la Société; mais dans tous les cas ils ne devront pas payer moins du double de la souscription ordinaire.	

THS. OUELLET,
Sec.-Trésorier.

Ruches Améliorées de Valliquet, St. Hilaire.

Ces Ruches sont tellement connues qu'il n'est pas nécessaire d'en faire ici un éloge mérité, il suffit de dire qu'elles ont obtenu des premiers prix aux expositions de Paris, dans le Haut comme dans le Bas Canada. Elles sont en vente chez M. Evans, Rue McGill, à Montréal, à St. Hyacinthe, chez M. Ménard et chez le Sousigné à St. Hilaire.

T. VALIQUET.

CULTIVATEURS

Sauver vos Moissonneuses et vos Couteaux à machine, puisque vous pouvez le faire en vous servant de Pierre à aiguiser de E. G. KNIGHT, Auburn, N. Y., avec a, areil qui affilera les sections uniformément.

On peut ôter l'appareil facilement, laissant la pierre prête pour des fins ordinaires.

Prix pour une simple pierre et appareil complet livrés aux chais \$5 ou \$15, par doz. L'appareil auquel on peut flexer toute pierre, \$2.50 chaque, ou \$20 par doz. comptant.

Adresse: E. G. KNIGHT, Auburn, N. Y.

—2 qik

50 ANS

De vente sans pareille et une popularité très-bien assise fait éclater la supériorité du

BAUME VEGETAL PULMONAIRE

POUR LA

TOUX, RHUME ET LA CONSOMPTION

Recommandé par les plus grands et les plus anciens Droguistes par tous les Etats-Unis et les Provinces Britanniques, par la Presse en général, par plusieurs de nos Docteurs en renom, par le Clergé, par des Citoyens distingués et autres. Voyez l'enveloppe entourant chaque bouteille: "Enfin c'est la Préparation la plus ancienne et la plus hautement approuvée qui soit en usage."

Prix: Grande bouteille, \$1.00; Petite, 50 cts.

CUTLER, BROS. & CIE.,

Importateurs Droguistes, Boston, Propriétaires.

Agents Généraux pour le Canada: LYMAN, CLARK & CO., Montréal.

Vendu à Montréal par Lyman, Clark & Co., Evans, Mercer & Co., Henry Simpson & Co., Kerry Bros. & Crathern, A Toronto par Lyman Bros. & Co., Elliot & Co., Kerry, Crathern & Co. A Newcastlle par Northrop & Lyman. A Hamilton par J. Wilner & Co., et A. Hamilton & Co. CERTIFICAT DE LEON, BENJ. LYMAN, DE FORTONTO.

MM. CUTLER, BROS. & Co., BOSTON.

Messieurs—Ayant vendu votre Baume Végétal Pulmonaire pour les dernières quarante années, j'ai l'honneur de vous dire qu'il a donné plus de satisfaction qu'aucun autre remède, pour la Toux, le Rhume et Maladies des Pouxmons. J'en ai fait usage moi-même et le tiens constamment à l'usage de ma famille et le recommande dans toutes les occasions. J'inclus le certificat du Col. Fletcher, entre mille.

Votre etc.,

BENJ. LYMAN.

24—tm

AVIS.

DEPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa, 5 mai 1871.

AVIS est par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur-Général par un Ordre en Conseil, portant la date de ce jour et sous son autorité d'après la 31ème Section de la 31ème Victoria, Chap. 10, il a plu à Son Excellence d'ordonner que les articles suivants employés comme matériaux dans les Manufactures Canadiennes soient transférés sur la liste des effets qui peuvent être importés en Canada sans droits:

- "Boucles de Cheveux,"
 - "Oranges, Citrons quand ils sont importés dans le but d'être transformés en Confitures et aussi les Ecorces des ces Fruits quand ils sont importés pour le même objet."
 - "Noix de d'Ivoire."
 - "Rouleaux de Coton, pas plus gros que le No. 40."
 - "Annates."
 - "Présurine."
 - "Collets de l'Union" en papier.
- Et les gommes suivantes:
- "Sandarac."
 - "Mastic."
 - "Shellac."
 - "Damur."

Par ordre,

R. S. M. BOUCHETTE,

Commissaire des Douanes

Département de l'Agriculture et des Travaux Publics.

IMMIGRATION.

Le Gouvernement de Québec ayant nommé deux Agents d'Immigration dont l'un M. Barnard, est chargé de visiter la Belgique, la France et la Suisse, l'autre, M. Jones, est chargé de visiter les Iles Britanniques, les personnes qui désireraient se procurer par l'entremise de ces messieurs, des directeurs de fermes, de bons labourers, des jardiniers expérimentés, des ouvriers de différents métiers, des domestiques, "grooms," etc., pourront s'adresser à ce Département, ayant soin de spécifier exactement ce qui leur conviendrait, et de mentionner le salaires qu'elles seraient disposées à payer.

Les demandes de cette nature seront de suite transmises aux Agents, qui se feront un devoir d'y donner toute leur attention.

Par ordre,

S. LESAGE,

"Assistant Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics."

Québec, 10 Mai 1871.—2 tm



MOULIN A BATTRE AYANT OBTENU LA MEDAILLE D'OR, Le meilleur en Amérique.

Moulin à Battre et à Nettoyer de HARDER, mû par la force des chevaux et auquel ont été accordées deux grandes médailles en or à la Grande Epreuve Nationale à Auburn, N. Y. Pour "le mouvement lent et facile des chevaux, 15 verges moins 1/2 mille par heure; Construction Mécanique du meilleur genre; qualité de l'ouvrage et matériaux parfaits et consciencieux partout; rien de faible, ouvrage excellent, tel que démontré par le rapport officiel des Juges.

Les Moulins à Battre à Séparer et à Vanner, les Seies en bois, Semeurs de graines et planteurs, sont tous les meilleurs sur le marché. Des Catalogues avec le prix, de pleins détails et le rapport des Juges à l'essai de Auburn, sont envoyés gratis.

Adresse: MINARD HARDER, Cobleskill, Schoharie Co., N. Y.

IMPORTANT POUR CEUX QUI SE SERVENT D'HUILE POUR LES MACHINES.

L'HUILE EXTRA DE STOCK EMPLOYÉE POUR LUBRIFIER, SURPASSE TOUS LES AUTRES HUILES COMPOSÉES AVEC DES SUBSTANCES ANIMALES, VÉGÉTALES ET MINÉRALES.

Nous sommes prêts à prouver sa supériorité sur tous les autres Huiles maintenant employées pour les Machines, depuis l'Horloge ou la Machine à coudre, jusqu'à l'arbre le plus pesant pour les Bateaux à Vapeur. Voici en quoi elle excelle sur les autres huiles: —ELLE N'ADHÈRE PAS aux Machines qu'on peut ainsi tenir en bon état sans trop de trouble, et elle nettoiera les Machines auxquelles auraient adhéré d'autres Huiles. ELLE NE SE CONGÈLERA PAS ou N'ÉPAISSIRA PAS DANS LE TEMPS LE PLUS FROID. C'est une qualité de la plus haute importance, vu qu'une huile ne la possédant pas ne pourra lubrifier un arbre froid: Une huile semblable pourra être employée chaude, mais du moment qu'elle viendra en contact avec un arbre froid, elle se congèlera et ne commencera à lubrifier que lorsque la friction aura réduit à l'état liquide. En acquérant une température plus chaude, le "journal" s'étend et la boîte en souffre. Il est aussi possible d'employer de l'huile qui se figera sur un arbre froid, sans obtenir ce résultat comme il l'est de mélanger de l'huile avec de l'eau. L'HUILE EXTRA DE STOCK POUR LES MACHINES LUBRIFIE LA MACHINE LA PLUS FROIDE DU MOMENT QU'ELLE Y SERA APPLIQUÉE. Cette huile est garantie être supérieure au blanc de balaine ou à tous les huiles d'olive, à l'exception du "bolt cutting."

Les ordres seront promptement exécutés, si en les envoie à

WINANS, BUTLER & CIE., 77, Rue Front, Toronto.

G. B. STOCK, Seul agent pour la Puissance, Brougham, Ont.

TEMOIGNAGE.

LES MACHINES DE JOSEPH HALL, } Oshawa, Ontario 4 Avril 1870. } GEO. B. STOCK, Ecriv., Brougham.

CHER MONSIEUR, Nous nous sommes servis de votre huile pour lubrifier, durant les quatre derniers mois, et je puis dire sans hésiter que c'est la meilleure que nous ayons employée jusqu'ici. Elle est aussi à bon marché et dure plus longtemps qu'aucune autre huile. Nous avons mis en opération notre nouvelle Machine à planer du fer, de 14 pieds, du ant 7 jours après l'avoir lubrifier une seule fois; elle lent les Machines claires et brillantes, nous ne désirons rien de mieux pour lubrifier.

Votre respectueux serviteur, F. W. GLEN, Président.

Brougham, Ont., 20 Octobre.

NOUS PAYERONS AUX AGENTS

Un salaire de \$35 PAR SEMAINE, ou nous allouons une forte commission pour vendre notre nouvelle Invention. Adresse.

J. W. FRINK & CIE., Marshall, Mich.

20 Octobre.

24—

Département des Douanes.

OTTAWA, 18 mars 18 71.

L'escompte autorisé sur les Envois Américains jusqu'à avis contraire, est de 10 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

Mark Pitman, SALEM, MASS.

IMPORTATEUR ET ELEVEUR DE VOLAILLES DE CHOIX.

ŒUFS POUR COUVER, importés avec soin. Garant's frais et venant des meilleures poules importées et natives. Envoyez une estampille pour une liste des prix.

ALBUM DE SALON.

EN 5 VOLUMES IN-40

PRIX: \$9.00 par Volume, ou 40.00 pour 5 Volumes. Description de l'ouvrage.

L'ALBUM DE SALON est sans aucun doute la GALERIE ARTISTIQUE, la plus considérable qui ait été publiée, et toutes les personnes qui l'ont examiné disent sans hésiter que c'est "LA PERFECTION DE LA BEAUTÉ." Chaque volume contient 20 pages pleines de Chromo-Lithographies, de Peintures à l'huile, 40 pages de Gravures sur Acier, 40 pages de Gravures sur bois, et 200 pages de matière à lire, contenant les descriptions des gravures, formant en tout un volume de la même grandeur et grosseur que les dictionnaires les plus considérables de Webster. Chaque volume est complet par lui-même et sera vendu séparément si on le désire. VENDU PAR SOUSCRIPTION SEULEMENT.

Vol. I, consacré aux Oiseaux Sauvages d'Amérique
Vol. II, aux Animaux Sauvages d'Amérique.
Vol. III, aux Oiseaux et Animaux Domestiques d'Amérique.

Vol. IV, aux Oiseaux et Animaux des pays étrangers.

Vol. V, aux Poissons, Reptiles et Insectes.
Cet ouvrage se recommande par sa nature à l'encouragement de la population américaine, et désormais aucune librairie ne sera complète sans l'acquisition de ces volumes; comme amusement de salon il est aussi égal aux publications américaines.

On a Besoin D'Agents.

Nous donnerons des salaires libéraux aux agents pour la vente des publications décrites plus haut, et désirons avoir un agent dans chaque ville des Etats-Unis et des Provinces Britanniques. Des agents ayant de l'expérience dans la vente des livres, et toute personne respectable devront donner leur adresse. Un jeune homme ou une jeune Demoiselle, en consacrant un peu de temps durant le jour ou le soir à cette besogne, peut s'acquiescer un set complet, sans aucune dépense, s'il le préfère nous lui paierons une forte commission comtant.

Nous avons préparé pour nos AGENTS, un SPÉCIMEN très magnifique de cette publication contenant 5 Chromos à l'huile, 10 Gravures sur Acier, 10 Gravures sur bois et 50 pages de matière à lire extraites de chaque volume, avec feuilles blanches, spécimens de reliure, etc., etc.

Notre Livre Spécimen nous a coûté beaucoup et nous ne désirons pas l'envoyer aux personnes qui ne veulent pas agir comme Agents, mais à toute personne qui voudra s'efforcer de nous procurer des souscripteurs, laquelle le recevra franc de port, sur réception de 40 centins pour couvrir les frais de poste. Chaque lettre devra contenir des timbres pour la réponse et l'adresse.

AMERICAN PUBLISHING CO., RUTLAND, VT.

RAPPORT OFFICIEL DES DIVERS MARCHES DE LA P. DE QUEBEC

Fait spécialement pour la "Semaine Agricole."

Montréal, 15 Mai, 1871.

Table with multiple columns for products (PRODUITS) and locations (Montréal, St. Jean, St. Hyacinthe, Joliette, Beauharnais, Trois-Rivières, Soré, Québec). Rows include various agricultural goods like flour, grain, meat, and oil.

COCHONS BERKSHIRES & SUFFOLKS

PUR SANG,

A vendre

LOUIS BEAUBIEN,

8 nov-ak

Montréal

VINAIGRE

Comment on le fait avec du Cidre, du Vin ou Sorghum en 10 heures sans faire usage de drogues. Pour les circulaires, s'adresser à F. J. Sage, Manufacturier de Vinaigre. Cromwell, Ct.

Septembre 1870.-a22

Cie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada.

SERVICE AMELIORE DES TRAINS

POUR L'HIVER DE 1870.

AUGMENTATION DE VITESSE.

Nouveaux Chars pour tous les Trains Express

Les trains partiront maintenant de Montréal comme suit :

ALLANT A L'OUEST.

Train de la Malle pour Toronto et les stations intermédiaires... 3.00 A.M. Express de nuit pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Detroit, Chicago et tous les points de l'ouest à... 8.00 P.M.

ALLANT AU SUDET ET A L'EST.

Trains d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires... 6.45 A.M. Express pour Boston via Vermont Central... 8.40 A.M. Express pour New-York et Boston via Vermont Central... 3.30 P.M.

Il y aura des Chars Dortoirs à tous les trains de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

Le steamers "CARLOTTA" ou "CHASE", laisseront Portland pour Halifax, N. E., tous les Mercredis et Samedis après-midi, à 4.00 heures p.m. Le confort est excellent pour les passagers et le fret.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie. Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grande Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant.

Montréal 12 Dec., 1870.-a k

LA SEMAINE AGRICOLE

IMPRIMER ET PUBLIÉ PAR

DUVERNAY, FRERES No. 16, RUE ST. VINCENT MONTRÉAL

50 cents par année payable d'avance.